UN RADIO ALLEMAND INTERCEPTÉ RÉVÈLE que le gouvernement de Weimar fomentera, en la désavouant, la révolte en Pologne.

DÉCLARATIONS DE M. CLEMENCEAU SUR LA DÉMOBILISATION ET LES ÉLECTIONS

EXCELSIOR

10e Année. — N° 3.139. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.
Pierre Lafitte, fondateur.
Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — *Adresse télégr. :* Excel-Paris.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON

20, rue d'Enghien, Paris.

MERCREDI 25 JUIN 1919

Il faut que tu veuilles vouloir ce que tu dois vouloir.
LÉONARD DE VINCI.

POUR LA CONCLUSION GÉNÉRALE DE LA PAIX

CE QUI RESTE A FAIRE

TRAITÉ AVEC L'ALLEMAGNE : 1° Signature ; 2° Ratification par les puissances alliées et associées

TRAITÉ AVEC LA RÉPUBLIQUE AUTRICHIENNE

CLAUSES RÉSERVÉES
c'est-à-dire n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification à la délégation autrichienne

1° Clauses politiques entre l'Italie et l'Autriche, concernant la protection des minorités nationales demeurées dans les territoires cédés.

2° Clauses identiques entre la Yougo-Slavie et l'Autriche.

3° Clauses militaires : désarmement, forces de l'armée permanente, etc.

4° Question des réparations,

5° Clauses financières ; indemnités, etc.

AUTRICHE ET PAYS LIMITROPHES. — LES VILLES ET TERRITOIRES EN LITIGE SONT SOULIGNÉS D'UN TRAIT NOIR.

CLAUSES NON RÉSERVÉES
c'est-à-dire ayant déjà fait l'objet d'une notification à la délégation autrichienne

1° Frontières générales de l'Autriche nouvelle.
2° Intérêts autrichiens hors d'Europe.
3° Clauses navales et aériennes.
4° Prisonniers de guerre.
5° Clauses économiques.
6° Ports et voies d'eau.
7° Travail.

Sur ces conditions non réservées, l'Autriche a présenté des contre-propositions examinées à l'heure actuelle par le Conseil des Quatre.

PUISSANCES AVEC LESQUELLES TOUT EST ENCORE A RÉGLER

TURQUIE
Hedjaz. — Arménie indépendante. — Zones d'influence

BULGARIE — HONGRIE

RUSSIE
y compris frontières orientales de la Pologne

QUESTIONS A RÉGLER
entre les Puissances alliées et associées

PROBLÈMES DE L'ADRIATIQUE (Italie et Yougo-Slaves).
BANAT DE TEMESVAR (Yougo-Slaves et Roumains).
SILÉSIE DE TESCHEN (Polonais et Tchéco-Slovaques).
MONTENEGRO (le roi réclame sa souveraineté).
ITALIE (Compensations coloniales prévues par le pacte de Londres avec l'Angleterre et la France, dans le cas où la guerre procurerait des avantages coloniaux à ces deux puissances).
KIAO-TCHÉOU (Négociations directes engagées entre la Chine et le Japon).
BELGIQUE (Compensations coloniales au Congo et mandat de la Société des Nations dans une partie de l'Est africain allemand).
PORTUGAL (Revendications d'ordre colonial et financier).
SERBIE-GRÈCE (Frontières communes).

CARTE DU BASSIN ORIENTAL DE LA MÉDITERRANÉE, MONTRANT LES FRONTIÈRES EN LITIGE : SERBIE-GRÈCE ET TURQUIE-BULGARIE, AINSI QUE L'ARMÉNIE CONTESTÉE

QUESTION ACTUELLEMENT
en dehors de la compétence de la Conférence

ILES D'ALAND (Négociations entre la Suède et la Finlande pour l'attribution de ces îles et leur régime politique futur).

QUESTIONS MIXTES

BELGIQUE ET PAYS-BAS (Révision des traités de 1839 ayant trait à leur frontière commune et à leurs relations économiques, ports et voies d'eau).

LUXEMBOURG (Futur statut économique à régler par referendum sur des directives données par les puissances alliées et associées).

CLAUSE COMMUNE DE RATIFICATION

Les traités entreront en vigueur lorsqu'ils auront été ratifiés par la puissance ennemie intéressée et par trois des principales puissances alliées ou associées. A tous égards, les traités entreront en vigueur, pour chaque puissance, à la date du dépôt de leur ratification.

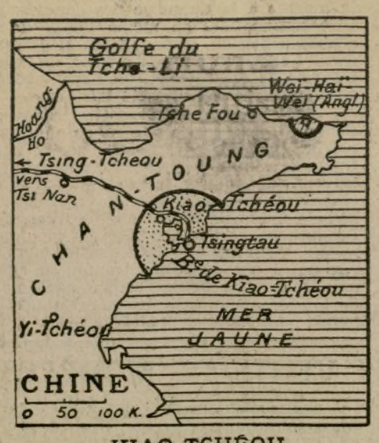

KIAO-TCHÉOU

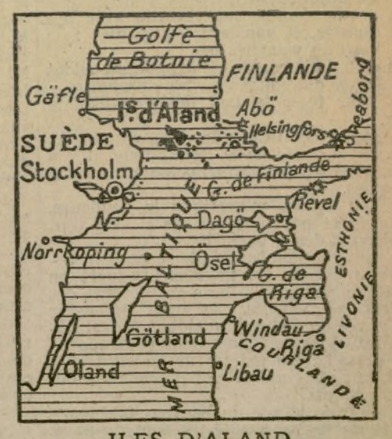

ILES D'ALAND

Ayuntamiento de Madrid

A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

M. CLEMENCEAU PARLE DES DEUX PROBLÈMES DE LA DÉMOBILISATION ET DES ÉLECTIONS

Aussitôt après la signature du traité, trois ou quatre classes seront démobilisées.

IL PRÉVOIT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES POUR FIN SEPTEMBRE OU DÉBUT D'OCTOBRE

« Il faudra envisager la possibilité d'accorder des permissions aux militaires et, à défaut, organiser le vote par correspondance. »

M. Clemenceau est venu, hier après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Très entouré, le président du Conseil a donné quelques détails sur les conditions dans lesquelles se fera la signature du traité de paix, événement qu'il ne prévoit pas avant samedi.

S'entretenant avec les députés présents, M. Clemenceau leur a montré, d'autre part, les difficultés auxquelles on s'exposerait en liant les deux problèmes de la démobilisation et des élections législatives.

Dans sa pensée, on peut envisager ces dernières pour fin septembre, commencement octobre. Or, à cette époque, à raison de la situation de la Pologne et des nécessités militaires que cette situation comporte, il est douteux que la démobilisation puisse être achevée. En effet, après la signature de la paix, nous ne pourrons démobiliser que trois ou quatre classes.

Il faudra donc envisager la possibilité d'accorder des permissions à certaines catégories de militaires à l'occasion des élections ou, à défaut de permissions, organiser leur vote par correspondance.

Ces mesures devront faire l'objet de projets de loi.

M. Clemenceau a également fait une courte apparition dans les couloirs du Sénat.

— Eh bien, monsieur le président, la partie est finie ? lui a dit M. Jénouvrier.

— La partie est gagnée ! a répondu le président du Conseil.

M. Clemenceau a fait connaître, d'autre part, que les membres des bureaux des deux assemblées seront invités à assister à la signature du traité de paix.

Comme on pouvait le prévoir, le président du Conseil fera une déclaration devant les deux Chambres au moment du dépôt du traité, lundi, très probablement.

Le gouvernement arrêtera les termes du projet d'amnistie qu'il soumettra aux Chambres dès que le traité de paix aura été signé par les Allemands.

Ajoutons que les députés et les sénateurs ont reçu hier un exemplaire du traité.

DANS LES RUES DE PARIS

— *Ils ont signé !* Demandez le succès du jour... la plus belle chanson de l'année et du monde... celle qu'on attend depuis cinq ans !

Autour du camelot, la foule se presse. Au refrain, tout le monde chante :

Enfin ça y est, ils ont signé.
Les Boch's ont dû se dégonfler.
C'est fini de tous leurs airs bravaches,
Faut qu'ils les lâchent
Sans rouspéter.

La rime est peut-être indigente, mais la chanson est riche de clientèle.

Quand il croit l'avoir placée à tous les amateurs de beaux vers, le chanteur Deville, un artiste de caf' conc', fait un signe au violoniste, et tous deux vont, plus loin, verser aux âmes sensibles la saine mélodie. Comme à chaque coin de rues d'autres musiciens surgissaient, j'ai cru devoir féliciter le parolier-poète du succès de son « œuvre ».

— Mon Dieu, m'a dit l'heureux auteur, il est évident que ça marche. Ça marche même très bien : depuis ce matin 70.000 exemplaires ont été demandés. Dès hier soir, j'avais remis ici trente camelots. Je les ai *lâchés* sur Paris par équipes : un chanteur, un violoniste et un guitariste, dès le premier coup de canon. Une heure après on s'arrachait nos feuilles, et les équipes en redemandaient par paquets de mille !...

» Trois rotatives roulent sans arrêt. *Ils ont signé* dépassera le million... Nous avions improvisé, dans la nuit, les paroles sur un air connu.

» Il faut vous dire que l'actualité se chante toujours sur un air connu. On ne met de la musique fraîche que pour les romances et les valses. Pour la chose du moment, il vaut mieux ne pas avoir affaire à un air nouveau. C'est plus prudent.

— A cause des musiciens ?

— Oui... et aussi pour le public...

Sur le boulevard, les gens circulent sans hâte ; on dirait que l'annonce de l'événement a détendu tous les visages et donné des loisirs à tous les passants. A Belleville, le propriétaire d'un manège invite les amateurs à « enfourcher le cochon de la Victoire ». Plus loin, un vieil homme annonce, debout devant une table, où un jeu de roulette est installé :

— La paix est signée... faites vos jeux.

Il y a loin cependant de la liesse populaire du jour de l'armistice à la gaîté moins exubérante d'aujourd'hui. Pourtant, dans ce faubourg où se groupent les marchandes des quatre-saisons, la « signature » est joyeusement commentée.

— Moi, me dit Mme Crainquebille, je n'ai pas pavoisé ma voiture. Mais, hier, j'ai baissé mes cerises de deux sous.

— Et aujourd'hui ?

La grosse femme me regarde avec des yeux amusés, et haussant les épaules :

— Vous ne voudriez pas !

Au coin de la rue de l'Entrepôt, un soldat et un civil ont improvisé un « orchestre ».

— Pour fêter la tant désirée, dit l'un d'eux.

Au rayon des drapeaux d'un grand magasin de la place de la République, il y a foule. Mais les petits formats sont surtout demandés.

— Les autres, m'explique la vendeuse, depuis le 11 novembre on les a... On veut maintenant des « portatifs ».

Au pied de Marianne, deux canons démantelés gisent. Un monsieur, expert en balistique, donne à la foule qui l'écoute des explications variées. Je crois découvrir sous le veston d'alpaga quelque général démobilisé, et respectueusement je m'approche. Hélas !... les palmes de ce civil sont violettes ; c'est un officier d'Académie qui fait un cours...

Au coin de la rue du Sentier, une marchande de fleurs, à côté du nom du saint du jour, affiche celui d'une sainte nouvelle ; on lit sur l'ardoise :

Saint Jean — Sainte Paix !

Huguette GARNIER.

POUR LA SIGNATURE A VERSAILLES

M. HANS MULLER SERAIT LE CHEF DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Celle-ci arriverait aujourd'hui à Versailles ; mais on ignore encore si la cérémonie de la Galerie des Glaces aura lieu vendredi ou samedi.

Hier, les "Quatre" ont reçu deux notes autrichiennes, l'une ayant trait à la Société des nations, l'autre aux biens privés. La mission ottomane a fait parvenir le memorandum sur les revendications de la Turquie.

SOUS LA CONDUITE DE M. DE NOLHAC (1), MM. WILSON (2), CLEMENCEAU (3), BALFOUR (4) ET SONNINO (5) ONT VISITÉ LE CHATEAU DE VERSAILLES HIER

La question de la nouvelle délégation allemande n'est pas encore éclaircie. Aucun renseignement officiel n'était parvenu hier de Weimar au ministère des Affaires étrangères à son sujet, ni sur sa composition, ni sur la date plus ou moins probable de son arrivée. A Versailles, hier, le bruit a couru que les plénipotentiaires allemands arriveraient dans la soirée de vendredi ; mais il n'y a là qu'un simple bruit.

Plus sérieux semble être le télégramme suivant, reçu par l'Agence Radio :

WEIMAR, 24 juin. — *A la suite d'une communication de Versailles, le Conseil des ministres s'est réuni d'urgence et s'est occupé de la nomination des plénipotentiaires qui seraient chargés de signer le traité de paix. Sur les instances de ses collègues, M. Hermann Muller, ministre des Affaires étrangères, a accepté la présidence de la délégation. Il a été décidé qu'elle partirait ce soir. Elle arrivera par conséquent à Versailles demain matin.*

On continue à préparer la grande cérémonie. C'est ainsi que l'ordre des signatures a été adopté ; les délégations des puissances alliées et associées signeront d'abord par ordre alphabétique, et les Allemands ensuite. Il n'y aura pas de discours : on évitera ainsi des manifestations inutiles. Enfin, pour gagner du temps, les sceaux des signataires seront préparés à l'avance sur l'exemplaire du traité.

L'heure est également fixée : 2 heures de l'après-midi. Le maréchal Pétain sera présent avec six généraux français.

On ignore toujours si la cérémonie aura lieu vendredi ou samedi.

Avant d'aller à Versailles inspecter eux-mêmes les préparatifs de la cérémonie, les « Quatre » se sont occupés de l'affaire de Scapa Flow dans la matinée d'hier. Ils n'avaient pas encore reçu les résultats de l'enquête ; ils n'ont donc pris aucune décision.

D'autre part, la délégation autrichienne leur a fait remettre deux notes, relatives l'une à la Société des nations, l'autre aux « biens privés ».

La note que les délégués ottomans avaient annoncée est également parvenue au président de la Conférence de la paix. L'exposé qu'elle contient ne semble tenir aucun compte, paraît-il, des événements qui se sont passés depuis 1914, notamment l'intervention de la Turquie aux côtés des empires centraux. La mission américaine continue ses pérégrinations en Asie-Mineure : elle se trouvait, ces jours derniers, en Syrie. — JEAN MÉNEVAL.

LA JOURNÉE A VERSAILLES

Versailles avait, hier, son aspect des grands jours. A toutes les fenêtres, des drapeaux aux couleurs alliées ; sur tous les visages, un air de fête. Et dans les rues, et principalement devant la superbe grille du palais, de nombreux curieux, arrivés de Paris le matin, attendaient les événements divers, précurseurs du grand acte qui est à la veille de s'accomplir.

Dans la foule, on sait que les hommes d'Etat français et alliés qui signeront le traité de paix doivent venir visiter dans l'après-midi les salles préparées pour la cérémonie de la signature. L'attention redouble à l'apparition d'une puissante limousine qui, à 2 heures, stoppe devant le palais. M. Clemenceau en descend, bientôt rejoint par le général Mordacq et M. Dutasta. Puis il pénètre dans la cour de Marbre, où l'attendent, pour le recevoir, M. Vitry, le nouveau préfet de Seine-et-Oise ; William Martin, directeur du protocole ; Pierre de Nolhac, conservateur du château ; Arnavon et Corbin, secrétaires d'ambassade ; le colonel Henry, le commandant Bienaimé et M. Vidal, commissaire spécial attaché à la Conférence.

2 h. 30 : le président Wilson arrive à son tour, également en automobile ; puis on voit successivement descendre de voiture MM. Balfour, ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne ; le secrétaire de M. Lloyd George et M. Sonnino.

Guidé par M. de Nolhac, le cortège pénètre dans le château et visite la Galerie des Glaces, toute prête, nous l'avons dit, pour la signature de la paix. Il parcourt ensuite les appartements de la reine.

Pendant ce temps, au dehors, des vivats retentissent dans la direction du parc. Ce sont des soldats américains qui, mêlés à la foule, acclament M. Wilson et M. Clemenceau. Les fenêtres s'ouvrent, et les deux présidents paraissent au balcon, saluent et remercient la foule, dont les acclamations redoublent.

La visite de la salle du Congrès terminée, le cortège va jeter un coup d'œil sur la salle de l'Assemblée nationale, traverse la cour d'honneur, passe par la rue des Réservoirs, et, après un tour au Sénat, descend par la terrasse du parc et le vestibule du Musée jusqu'aux automobiles alignées dans la grande cour d'honneur.

Lorsque le président Wilson et M. Clemenceau sont remontés dans leurs voitures respectives, une longue et chaleureuse ovation les a salués, se prolongeant encore quelques secondes après leur départ.

Le service d'ordre au jour de la signature

M. Raux, préfet de police, dirigera en personne le service d'ordre, assisté de M. Guichard, directeur de la police municipale, et de M. Vidal, commissaire spécial. Ce dernier sera spécialement chargé de la police intérieure du château. La police de Versailles assurera le service d'ordre dans les trois gares, et la garde républicaine à cheval fera la police du parc.

Les honneurs seront rendus par une compagnie de la garde républicaine.

Les voitures des délégués alliés appelés à signer le traité de paix suivront le même itinéraire que celui qu'elles empruntèrent le jour de la remise des préliminaires du traité de paix, le 7 mai. Elles gagneront Versailles par le bois de Boulogne, le parc de Saint-Cloud et Ville-d'Avray.

Le contrôle, la canalisation des automobiles seront assurés par les gardiens de la paix pour le département de la Seine, et par la gendarmerie pour la Seine-et-Oise. Des disques indicateurs seront échelonnés au long du parcours, à tous les carrefours.

Pour leur entrée au château, les voitures seront distinguées par les couleurs de leurs fanions :

1° Tricolores pour les délégués ;
2° Jaunes pour les invités ;
3° Vertes pour les membres de la presse.

COMMENT FOCH ET PÉTAIN APPRIRENT LA NOUVELLE

COBLENCE, 23 juin. — La nouvelle de l'adhésion formelle de l'Allemagne aux conditions de paix a été reçue ici avec enthousiasme.

C'est à Kreuznach, ville d'eaux très connue et située non loin de Bingen, sur le Rhin, que le maréchal Foch a son quartier général.

Arrivé hier matin, avec une petite escorte, le maréchal s'installa et attendit les nouvelles. Les heures passèrent et rien n'arrivait. La tranquillité la plus complète régnait aux alentours. Vers 6 heures du soir, le maréchal Foch, accompagné de son chef d'état-major, alla faire, en auto, une tournée sur les bords du Rhin.

Revenu une heure après, il était en grand entretien avec un général quand le téléphone résonna. Foch rompit la conversation et se précipita à l'appareil : « L'Assemblée nationale a voté l'acceptation de la paix », disait une communication de Paris, confirmée quelques minutes plus tard par Mayence.

On croit savoir que les Américains maintiendront encore ici quelques troupes, composées de volontaires.

METZ, 24 juin. — Le maréchal Pétain, au cas où les Allemands n'auraient pas signé, avait installé son quartier général à Metz. Hier soir, après avoir appris la réponse allemande, entraîné par le général de Maud'huy, il est allé au cirque Rancy, installé à la foire de Metz, et s'intéressa vivement aux exhibitions des clowns, qui l'amusèrent particulièrement. Il applaudit les athlètes et signa un livre d'or qui fut inauguré par lui.

LA JOIE EN ALSACE-LORRAINE

METZ, 24 juin. — L'acceptation des conditions de paix par l'Allemagne a été l'occasion de manifestations patriotiques aux sons de la cloche « La Mutte » de la cathédrale.

M. Prével, maire, a montré devant l'hôtel de ville le vieux drapeau de 1870, qu'il a déployé en présence de plusieurs milliers de manifestants qui remplissaient la place d'Armes.

La foule a entonné *la Marseillaise* et acclamé la France. Un cortège précédé de la fanfare du 26e chasseurs, et formé de militaires et de civils, s'est rendu à la préfecture, où le commissaire de la République a harangué la foule.

Toutes les maisons de Metz sont ornées de drapeaux.

AU MOMENT OU LA PAIX VA ÊTRE SIGNÉE, M. BIENVENU-MARTIN ÉVOQUE LES HEURES QUI PRÉCÉDÈRENT LA DÉCLARATION DE GUERRE

A l'heure où des hommes d'Etat allemands vont apposer leur signature au juste traité de paix qui proclame et stigmatise le crime de l'Allemagne, il était opportun d'interroger les souvenirs de l'homme d'Etat français qui, en 1914, reçut des mains de M. de Schœn la déclaration de guerre allemande.

M. Bienvenu-Martin a bien voulu nous recevoir, au Sénat, et évoquer les heures angoissées qu'il vécut, tandis que l'Allemagne impériale préparait son inique et brutale agression :

— Je ne voudrais pas, nous dit M. Bienvenu-Martin, jeter une ombre de tristesse sur la joie légitime de la France, qui voit enfin la paix récompenser ses sacrifices héroïques.

» Mais le traité affirme la culpabilité allemande. Il prévoit des sanctions. Il ouvre le procès, devant l'humanité, des auteurs responsables de la guerre. L'attitude de l'Allemagne, pendant les dix jours qui précédèrent l'ouverture des hostilités, prouve sa préméditation criminelle. Il est salutaire de rappeler, aujourd'hui, les origines du conflit, qui vont peser si lourdement dans la balance de justice des nations.

» J'étais, poursuit l'ancien ministre, chargé de l'intérim des Affaires étrangères, en l'absence de Viviani, quand éclata le conflit austro-serbe. J'eus, tout de suite, le sentiment de la gravité de la crise.

» Mais, tandis que la France s'employait à des tentatives de conciliation, l'Allemagne les faisait échouer par ses procédés dilatoires, ses réponses évasives et son attitude étrangement équivoque. Le gouvernement allemand faisait grand étalage de modération et de conciliation. Pourtant, je ne voyais en ses phrases, que réticences et faux-fuyants... demandait de les traduire en démarches effectives, il se dérobait, en invoquant de misérables objections de forme ou de procédure.

» Ces arguties n'avaient d'autre but que de faire traîner en longueur les pourparlers dans les chancelleries, pendant tout le temps nécessaire au grand état-major allemand pour achever en secret les préparatifs de l'attaque brusquée. »

Une singulière figure d'ambassadeur

Nous demandons à M. Bienvenu-Martin son sentiment personnel sur M. de Schœn, qui représentait l'Allemagne, en France, à la veille de la guerre.

— Je reçus, à diverses reprises, la visite de cet ambassadeur. M. de Schœn semblait, à première vue, un diplomate affable et courtois qui affectait un grand air de bonhomie et ne cessait d'affirmer les meilleures intentions dont l'enfer ait jamais été pavé.

» Dès les débuts, il ne me dissimula point la gravité de la crise, mais il fit de son mieux pour me faire croire à son optimisme de commande.

» — Il s'agit, disait-il, non d'éviter le » conflit austro-serbe, fort délicat à résou» dre, mais de le circonscrire à l'Autriche » et à la Serbie.

» Comme s'il ignorait que la Russie refuserait énergiquement de laisser l'Autriche écraser la Serbie, sous prétexte de châtiment au crime de Serajevo !

» M. de Schœn, à chacun de nos entretiens, avait toujours le mot de paix à la bouche. Et pourtant, je ne voyais en ses phrases, que réticences et faux-fuyants...

» Dès notre première entrevue (qui suivit de quelques heures la communication qui me fut faite, par l'ambassade d'Autriche, de la note exorbitante adressée à la Serbie), les circonlocutions de M. de Schœn me laissèrent l'impression que la position prise par l'Allemagne rendait la situation extrêmement périlleuse, et que c'était de l'Allemagne, plutôt que de l'Autriche, qu'allait dépendre la guerre ou la paix.

» Je n'en fus que plus fermement résolu et appliqué à affirmer la politique française de modération et de conciliation.

» M. de Schœn, le 26 juillet 1914, vint me demander hypocritement d'agir auprès de la Russie, dans le sens de l'apaisement.

» — L'Allemagne, répondis-je, agira» t-elle dans le même sens à Vienne ?

» M. de Schœn argumenta :

» — Une intervention semblable, dit-il, » serait incompatible avec la déclaration » de l'Allemagne, que l'affaire ne regarde » que l'Autriche et la Serbie.

» On comprend tout ce qu'il y avait, dans cette réponse, de sophisme, et de parti pris de déplacer les responsabilités. Jamais l'Autriche n'eût provoqué une crise capable de bouleverser le monde, si elle ne s'était sentie forte du soutien de sa puissante alliée : l'Allemagne.

» Quand je parlai, deux jours plus tard, à M. de Schœn de la proposition de médiation faite par l'Angleterre, il m'assura que le gouvernement allemand ne demandait qu'à s'associer à l'action des puissances.

» — Mais, dit-il (il y avait un mais !) ja» mais l'Autriche ne consentira à accepter » une conférence bonne tout au plus pour » une puissance de second ordre, telle » qu'une puissance balkanique...

» — Qu'à cela ne tienne, répliquai-je, si » le mot de « conférence » offusque l'Au» triche cherchons une autre forme de con» versation. Vous êtes le diplomate le » mieux qualifié pour connaître, et pour » nous apprendre, la forme qui agréerait le » mieux à la diplomatie viennoise. Peu im» porte sous quel vocable on se réunira » pour causer, pourvu qu'on se réunisse » et que l'on cause. Si l'Allemagne adhère, » en principe, à une conversation sur la » question austro-serbe, il sera toujours » facile de s'entendre sur le mode de réa» lisation. Mais il faut aller vite, car il » peut survenir, à tout instant, des actes » irréparables.

Les pourparlers après la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie

» Comme je le craignais, les événements, selon la volonté secrète de l'Allemagne, qui manœuvrait la diplomatie autrichienne, se précipitèrent. Bien que la Serbie eût cédé sur presque tous les points aux injonctions de l'Autriche, Vienne déclara la guerre à Belgrade, et les opérations militaires commencèrent aussitôt.

» Une telle hâte est significative du parti pris d'éluder les pourparlers en vue d'une solution pacifique.

» La vérité est que, à Berlin comme à Vienne, il y eut contradiction absolue entre les paroles et les actes. Les empires centraux bernèrent les puissances par d'hypocrites déclarations, tandis que, furtivement, se poursuivaient les préparatifs belliqueux.

» Le 29 juillet, M. de Schœn m'affirmait encore que son gouvernement poursuivait ses efforts pour amener le gouvernement austro-hongrois à une conversation amicale, sur le but et l'extension des opérations en Serbie. Et il ajoutait que, dès que l'on serait fixé à cet égard, il serait plus facile de causer en vue d'une médiation.

» A qui ferait-on croire que le gouvernement allemand ignorait à ce point les projets du gouvernement autrichien, et qu'il les eût approuvés à l'avance sans les connaître ? A qui ferait-on croire, surtout, que l'Allemagne, ayant sincèrement consenti à une conversation entre les puissances, n'eût pas réussi à la faire accepter à son alliée ?

» Un simple conseil de l'Allemagne à l'Autriche suffisait... Ce conseil, l'Allemagne ne l'a pas donné. Au fond, elle ne voulait pas fournir aux puissances la possibilité d'une discussion amiable. L'Allemagne sentait qu'après la soumission à peu près complète de la Serbie aux sommations de l'Autriche, celle-ci eût été fort embarrassée de maintenir son attitude intransigeante et qu'elle eût été, moralement, obligée de se prêter à un arrangement.

» Cette conclusion était la faillite des plans ambitieux des empires centraux. Voilà pourquoi ils se sont soustraits à la discussion en brusquant l'attaque.

» Vous savez le reste. » Marcel PAYS.

LEURS ACTES DE FÉLONIE

A BERLIN, LA GARDE BRULE LES DRAPEAUX FRANÇAIS QUI DEVAIENT NOUS ÊTRE RESTITUÉS

Ce grave incident constitue une violation du traité de paix que l'Allemagne s'est engagée à signer.

UN ATTENTAT CONTRE UN TRAIN DE MUNITIONS DE L'ARMÉE HALLER

L'amiral von Reuter sera jugé en conseil de guerre pour la destruction de la flotte allemande internée à Scapa Flow.

BERLIN, 23 juin. — Quinze drapeaux qui devaient être rendus à la France ont été enlevés du Zeughaus, à Berlin, et brûlés.

Peu avant 10 heures, un officier en civil, disant se nommer le lieutenant Simon, se présenta devant l'Arsenal, accompagné de quelques soldats, et demanda au concierge, qui la lui refusa, la permission de visiter.

Cet officier déclarant avoir l'autorisation du directeur de l'Arsenal, on téléphona à celui-ci pour lui demander ses instructions. La réponse ayant été favorable, le groupe entra et le lieutenant Simon demanda à voir les drapeaux français. Ceux-ci étant déjà emballés pour être expédiés en France, selon les termes du traité, le personnel fit des objections. Les soldats qui accompagnaient le lieutenant Simon maîtrisèrent les employés et forcèrent l'entrée de la bibliothèque où se trouvaient les étendards. Ils prirent une quinzaine de drapeaux, les imbibèrent de benzine et de pétrole, et les emportèrent dans la direction de la statue de Frédéric le Grand. Entre temps, des soldats et des civils avaient grossi le cortège qui, arrivé devant la statue, comptait déjà plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux étudiants. Les drapeaux furent brûlés au chant du *Deutschland über Alles* et de la *Wacht am Rhein*. La destruction eut lieu si rapidement que la kommandantur n'eut pas le temps d'intervenir. Un piquet de police arrêta un officier qui tenait la tête du cortège, mais ne put empêcher celui-ci de continuer sa route.

Deux des drapeaux avaient été décorés par Napoléon Bonaparte ; douze autres avaient été capturés pendant la guerre de 1870 et deux au cours de cette guerre.

L'un des drapeaux détruits appartenait à un régiment de tirailleurs indigènes. Plusieurs décorations françaises, dont une de Napoléon Ier, ont également disparu de l'Arsenal, et une enquête est ouverte contre les auteurs du vol.

La presse de gauche est unanime à condamner cet acte de pangermanistes exacerbés, qu'elle traite de « polissonnerie et de gaminerie ».

L'article 245 du traité

Cet acte constitue une violation du traité de paix que l'Allemagne s'est engagée à signer.

En effet, l'article 245 du traité stipule, notamment :

Dans les six mois qui suivront la mise en vigueur du présent traité, le gouvernement allemand devra restituer au gouvernement français les trophées, archives, souvenirs historiques ou œuvres d'art enlevés de France par les autorités allemandes au cours de la guerre de 1870-1871 et de la dernière guerre, suivant la liste qui lui en sera adressée par le gouvernement français, notamment les drapeaux français pris au cours de la guerre de 1870-1871...

Ils tentent de faire sauter un train polonais

VARSOVIE, 23 juin. — Les Allemands ont tenté, à Leszno (Posnanie), de faire sauter un train chargé de munitions appartenant à l'armée Haller.

L'attentat a avorté parce qu'un wagon contenait des grenades non amorcées.

Le train est arrivé intact sur le territoire polonais.

Le *Kurjer Poznanski* donne les détails suivants sur l'attentat : 150 hommes escortaient le train, ainsi que deux officiers français et un officier anglais qui se trouvaient dans le train. Les Allemands firent arrêter le convoi en gare de Leszno, à 5 heures, à cause d'une prétendue réparation de la voie.

Pendant l'arrêt, des malfaiteurs disposèrent une longue mèche allant au wagon contenant des explosifs afin de détruire le train. L'attentat était combiné de manière que l'explosion se produisit en territoire polonais, afin que personne ne se doutât de la cause de l'accident.

L'explosion a eu lieu en gare de Leszno sans graves conséquences. Un seul wagon a été détruit.

A la nouvelle de l'attentat, la commission du haut commandement de Posnanie, accompagnée du représentant de la mission française, le colonel Marquet, se rendit en automobile sur le lieu de l'accident.

L'attentat de Scapa Flow

M. de Kerguézec, rapporteur du budget de la marine à la Chambre des députés, nous dit quelles en sont les conséquences.

La destruction volontaire de la flotte allemande internée à Scapa Flow inspire à M. de Kerguézec, rapporteur du budget de la marine à la Chambre des députés, une vive indignation, en même temps qu'une grande affliction. Quand je lui ai demandé quelles seraient, pour la France, les conséquences de cet acte, M. de Kerguézec m'a répondu, avec une gravité triste :

— Ces conséquences sont extrêmement sérieuses. Pendant la guerre, en effet, nous n'avons pu construire aucune grosse unité. Quant aux petites unités, torpilleurs, destroyers, canonnières, qui sont sorties de nos chantiers, elles sont loin de compenser la grande usure de toutes nos flottilles, dont l'endurance, certes, a surpris les plus optimistes, mais qui ont été soumises à un tel régime et ont dû supporter un tel effort, qu'elles sont à bout. D'autre part, notre flotte sous-marine est, sinon inexistante, du moins incapable de protéger nos côtes.

VENTE DE MODÈLES

A partir d'aujourd'hui, et pour quelques jours seulement, la maison Brandt, 16, rue de la Paix, met en vente tous ses modèles de la saison : robes, manteaux, etc., à des prix excessivement réduits. Ventes au comptant.

néanmoins, je me consolerais encore assez facilement de la perte des grands cuirassés, qui auraient nécessité d'importantes réparations et qui, après tout, ont été plus ou moins périmés par la guerre. Mais j'ai déjà indiqué à plusieurs reprises l'extrême besoin que nous avions de recevoir un certain nombre de croiseurs de bataille, qui nous manquent absolument et que nous sommes hors d'état de construire actuellement. Dans ces conditions, la destruction des bateaux allemands constitue un dommage très sérieux pour notre avenir naval.

» Nous avions également besoin d'un grand nombre de destroyers, dont nos amis anglais ont une quantité si considérable : et voilà que nous perdons tout espoir d'en recevoir...

— Et les responsabilités de l'attentat, à qui les attribuez-vous? ai-je alors demandé à M. de Kerguézec.

L'honorable député se leva et prononça, en marchant à grands pas dans la pièce, et en martelant ses mots, tandis qu'il fumait sa cigarette par bouffées courtes et rageuses:

— Lorsque la flotte allemande s'est rendue, elle s'est rendue non pas seulement à la flotte anglaise, mais aux Alliés. Il aurait donc été juste que la répartition se fît immédiatement, et je considère comme un fait très regrettable qu'elle ne l'ait pas été. La France aurait dû y insister, et nous ne savons pas que rien ait été tenté dans ce sens. En tout cas, si, pour quelques raisons qui nous échappent, il y avait lieu de retarder cette répartition, le gardiennage des unités allemandes aurait dû se faire internationalement, c'est-à-dire que des cadres et des marins des diverses nations alliées auraient pris en charge tous les navires, jusqu'au jour où chaque nation aurait pu emmener les bateaux qui lui étaient attribués.

» Il ne m'apparaît pas que le gouvernement français ait défendu ce point de vue devant le Conseil des alliés, et sa responsabilité me semble, de ce fait, nettement engagée dans le désastre de Scapa Flow...

— Il ne me reste plus qu'à vous interroger sur la question des réparations...

— Cela n'est pas de ma compétence, répondit M. de Kerguézec. C'est au gouvernement qu'il appartient de dire quelles sont les réparations qu'il convient de demander à l'Allemagne pour la destruction d'un gage que nous avions si chèrement payé... J'ajoute cependant que l'Angleterre est une grande nation, qui a le sens et le souci de sa parole et de ses responsabilités. Et je suis persuadé que, si le problème est posé devant elle avec netteté et précision, elle saura trouver la solution de justice que comportent notre situation navale, le poids des sacrifices consentis et sa propre responsabilité. Il est évident qu'il est impossible qu'on nous rende les croiseurs de bataille qui sont au fond de l'eau. Mais il faudrait que toutes les unités légères qui restent soient immédiatement données à ceux des Alliés dont la marine a subi le plus de dommages...

» L'Angleterre a elle-même intérêt à nous aider : la France, maîtresse absolue de son littoral, sera pour elle une alliée encore plus précieuse. »

Telle fut la conclusion de M. de Kerguézec, qui semblait animé, en exprimant ces idées, d'un vif espoir de les voir se réaliser. — LÉON GROC.

La marine française réclame des compensations

M. Georges Leygues, ministre de la Marine, a été entendu hier par la commission de la marine de guerre, sur la destruction des navires allemands internés à Scapa Flow. Il a déclaré qu'il avait saisi immédiatement le président du Conseil de l'incident, en réclamant pour la marine française les compensations qui lui sont dues, et que la conférence des « Quatre » en délibérait actuellement.

M. Georges Leygues a affirmé, en effet, que la France était décidée à exiger rigoureusement de l'Allemagne la réparation la plus complète d'un acte accompli en violation des dispositions de l'armistice et du traité de paix.

La responsabilité de von Reuter

LONDRES, 24 juin. — L'*Evening News* déclare tenir de source officielle des renseignements qui lui permettent d'affirmer qu'il y a eu collusion entre le gouvernement de Berlin et les équipages allemands qui sabordèrent les navires internés.

Dans les milieux de l'Amirauté, on admet que les équipages de ces navires ayant été changés dans le courant du mois, parce que les anciens matelots avaient manifesté des idées trop avancées, les nouveaux venus avaient reçu des instructions pour couler les bateaux.

On signale six tués et dix blessés parmi les marins allemands, dont une centaine d'autres se seraient noyés.

On dément officiellement une rumeur d'après laquelle le cuirassé allemand *Moltke* aurait sauté, et l'amiral von Reuter aurait péri ainsi que plusieurs centaines de marins allemands. Il est à peu près certain que l'amiral von Reuter sera traduit devant un conseil de guerre pour répondre de la violation d'armistice commise par lui.

Ce qu'il reste de la marine allemande livrée aux Alliés

LONDRES, 24 juin. — Par suite du sabordage de Scapa Flow, les bâtiments allemands maintenant en la possession des Alliés sont réduits à 25 sur 72. Ils comprennent 22 destroyers et 3 croiseurs légers.

La disette provoque des troubles à Berlin

COPENHAGUE, 24 juin. — Des troubles sérieux, dus au manque de vivres, ont éclaté hier après-midi dans la partie sud de Berlin, et, en particulier, près de la gare du chemin de fer de Stettin.

VILLE DE PARIS

EMPRUNT DE 1.500 MILLIONS

C'est le 5 juin qu'a eu lieu l'émission, par souscription publique, des Obligations de l'Emprunt municipal de 1.500 millions restant disponibles après exercice du droit de préférence qui était réservé aux porteurs des Bons municipaux et des Obligations émises par la Ville de Paris en 1917.

Les résultats définitifs de cette souscription publique en espèces sont actuellement connus.

La Ville de Paris offrait au public 1.387.241 Obligations. Les demandes se sont élevées au total de 107.759.832 Obligations.

La répartition, qui vient d'être approuvée par le préfet de la Seine, s'établit sur les bases suivantes :

Les souscriptions irréductibles de une à quatre Obligations au maximum et de un à quatre cinquièmes qui ont été *présentées par le public le 5 juin de 9 à 14 heures aux guichets officiels de souscription* sont — comme il a été prévu — servies pour leur intégralité ;

Les souscriptions réductibles de 5 à 200 Obligations ont droit à une Obligation entière. Au-dessus de 200 Obligations, les attributions sont calculées à raison de 7,41 *pour mille* du montant des demandes ; les fractions d'attribution ne comptent que si elles sont supérieures à une demi-obligation, et, dans ce cas, elles donnent droit à une Obligation entière.

5 HEURES DU MATIN — DERNIÈRE HEURE — 5 HEURES DU MATIN

MÉFIONS-NOUS !

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND ENVISAGERAIT EN SECRET UNE NOUVELLE GUERRE CONTRE LA POLOGNE APRÈS AVOIR SIGNÉ LA PAIX

Cette intention est révélée par une dépêche officielle allemande qui a été interceptée par le commandement suprême polonais

On nous communique la note suivante :

Le commandement suprême polonais a informé le ministère de la Guerre français qu'il venait d'intercepter, en Silésie, la dépêche suivante, de source officielle allemande :

Posen, 21 juin 1919.

« Le gouvernement signera. Néanmoins, Horsing proclamera, pour la Silésie; Wig, pour la Prusse occidentale et orientale, la guerre contre l'Orient. Le gouvernement s'y opposera officiellement, mais il soutiendra officieusement l'affaire par tous les moyens.

Horsing a télégraphié aujourd'hui : « Envoyez mon grand paquet à Breslau. »

Horsing est le haut commissaire prussien pour la Silésie, Wig est le haut commissaire prussien pour la Prusse occidentale et orientale.

Le commandement suprême polonais fait connaître que les provocations des Allemands et les outrages qu'ils adressent à la population polonaise ont grande chance de provoquer finalement les troubles que l'Allemagne se prépare à désavouer publiquement, tandis qu'elle les encouragera officieusement par tous les moyens.

Comment l'Assemblée de Weimar vota la signature

BALE, 23 juin. — On télégraphie de Weimar :

L'Assemblée nationale avait inscrit à son ordre du jour de lundi des affaires d'importance secondaire. Mais les circonstances lui imposèrent de s'occuper encore de la signature de la paix.

Avant l'ouverture de la séance, le bruit s'était répandu comme une traînée de poudre que l'Entente refusait d'admettre des réserves à l'acceptation et ne consentait pas davantage à la prolongation du délai demandé. Tandis que le cabinet prenait ses dernières résolutions, des réunions de groupes avaient lieu où était discutée leur attitude.

Vers 3 heures, le président Fehrenbach ouvrit la séance, désormais historique, qui devait décider du sort de l'Allemagne. Après quelques mots pour justifier le changement apporté à l'ordre du jour, le président donna la parole au président du Conseil Bauer.

Celui-ci débuta par un bref rapport sur les événements qui s'étaient déroulés dans les dernières vingt-quatre heures :

— L'Entente, dit-il, rendra l'Allemagne responsable pour toute infraction à une partie quelconque des conditions de paix. Il ne nous reste plus que l'alternative suivante : signer ou ne pas signer. Le gouvernement voulait éviter au peuple allemand une capitulation arrachée de force ; mais on insiste pour nous mettre à genoux. Dans ces conditions notre résistance serait vaine. Quand l'Allemagne signera, le monde entier contemplera comment on peut traiter un grand peuple civilisé...

Ici, le président fit une pause : il sembla hésiter devant une résolution suprême. Puis il déclara que le gouvernement s'était décidé à signer sans conditions. Les partis de la majorité renoncèrent à la parole.

Le président Fehrenbach, pour éviter un scrutin, exprima l'opinion que l'Assemblée entière reconnaissait au gouvernement le droit de signer la paix, même sans conditions. Après un court débat, l'Assemblée décida de passer au vote.

L'Assemblée décida, à mains levées, que le gouvernement avait pleins pouvoirs pour signer le traité à sa convenance. Sous cette forme, le vote donna une très forte majorité, car un grand nombre même de pangermanistes votèrent « oui », ainsi que tous les démocrates.

Dans une courte allocution finale, le président Fehrenbach fit ressortir l'importance incalculable de la décision prise et, la voix étranglée par les larmes, appela la bénédiction du Tout-Puissant sur la patrie malheureuse.

La séance fut ensuite suspendue pendant une heure, afin de préparer un appel de tous les partis à l'armée.

Les officiers supérieurs s'agitent

BALE, 24 juin. — On mande de Berlin :

Le général Groener s'est employé à ce que les officiers supérieurs, qui menaçaient de quitter leur poste en raison de la remise aux Alliés des chefs militaires coupables, restent à leur service.

Un appel de Noske à l'armée

BALE, 24 juin. — On mande de Berlin :

M. Noske a lancé un appel à l'armée pour lui rappeler que l'Assemblée nationale a décidé que le gouvernement signerait la paix imposée par les ennemis et qui laisse l'Allemagne sans défense.

Il rappelle que son attitude, à cet égard, a été nettement hostile à la signature, mais qu'il a été mis en minorité.

« Grâce à l'activité commune, dit-il, des corps volontaires des troupes de défense nationale, et aussi des membres de l'ancienne armée, nous nous sommes efforcés avec un succès croissant, au cours de ces derniers mois, de sauver la patrie du chaos.

» L'Assemblée nationale nous demande maintenant de poursuivre notre œuvre. »

Il termine en demandant aux chefs et aux troupes de rester à ses côtés.

En Hongrie

Le Congrès des C. O. S. termine ses travaux

BALE, 24 juin. — On mande de Budapest :

Le congrès des Conseils a terminé ses travaux en adoptant le projet de Constitution et l'élection de treize membres du Conseil central exécutif.

Un nouvel ultimatum des Alliés

BALE, 24 juin. — Le Bureau de Presse viennois annonce que le général Pellé, commandant en chef des troupes tchèques, a adressé au commandant des troupes hongroises à Goedoelloc, un message dans lequel il annonce avoir reçu des gouvernements alliés mission de régler définitivement la question de la libération des territoires tchéco-slovaques occupés par les troupes hongroises.

Au cas où il n'obtiendrait pas une réponse satisfaisante, le 23 juin à 15 heures, le général Pellé annoncera aux Alliés que sa mission a échoué.

Le ministre de la Guerre italien est désigné

ROME, 24 juin. — Le général Albrici est nommé ministre de la Guerre.

L'affaire de Scapa Flow à la Chambre des communes

LONDRES, 24 juin — La Chambre des communes se réunit pour la première fois après les vacances de la Pentecôte.

M. Long, premier lord de l'Amirauté, répondant à des questions sur les incidents de Scapa Flow, dit que les rapports détaillés et complets relativement au coulage des navires allemands n'ont pas encore été reçus par l'Amirauté, qui a demandé au commandant en chef un rapport qui, il n'en doute pas, est en route.

— L'amiral von Reuter a fait une déclaration verbale et a dit qu'il avait personnellement donné l'ordre de couler les navires, croyant que l'armistice avait pris fin samedi à midi.

» Aucune difficulté n'existait en ce qui concerne la distribution de ces ordres, étant donné que l'amiral avait pleine liberté de se rendre à bord des navires pour y maintenir la discipline (*rires*), et quand il visita ces navires, il y fut conduit, à l'aller et au retour, dans une embarcation britannique.

» La position actuelle est la suivante : dix cuirassés ont été coulés ; un est à flot ; cinq croiseurs de bataille ont été coulés ; huit croiseurs légers ont été coulés ; trois de ceux-ci sont échoués ; trente destroyers ont été coulés ; deux sont à flot et dix-huit ont été échoués.

» Les experts spécialistes en matière de sauvetage de navires font actuellement une enquête.

» Jusqu'au moment de la réception de leur rapport, il est impossible de dire si les navires coulés pourront être sauvés ou jusqu'à quel point leur position entravera les détroits navigables ou les lieux de mouillage.

« Les Alliés, à Paris, s'occupent maintenant de savoir s'ils exigeront une réparation pour le coulage de ces navires.

L'amiral de Reuter arrêté

LONDRES, 24 juin. — L'amiral de Reuter a été amené aujourd'hui au camp de Park Hill, près d'Oswestry, où il se trouve en état d'arrestation ; 360 Allemands, officiers et marins, ont été conduits dans un camp voisin de Scapa Flow.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis, hier matin, en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Les ministres se sont entretenus de l'acceptation définitive du traité par l'Allemagne. Ils ont félicité M. Clemenceau, président du Conseil, de l'heureux aboutissement des négociations de paix et ont examiné les différentes questions politiques et parlementaires qui sont liées à la signature du traité.

Le cabinet sera-t-il remanié ?

A l'issue du conseil, des bruits ont été mis en circulation relativement à un remaniement possible du cabinet.

L'œuvre de guerre étant terminée, certains collaborateurs de M. Clemenceau auraient jugé leur tâche accomplie et l'on croit qu'il serait fait appel au concours de personnalités particulièrement au courant des questions sociales et économiques.

Plusieurs membres du gouvernement, questionnés à ce sujet, ont déclaré que la question n'avait pas été posée au cours du conseil.

A la Chambre, au début de l'après-midi, les mêmes bruits circulèrent. M. Clemenceau, en venant au Palais-Bourbon, y coupa court :

— Je suis venu, dit-il, pour montrer à la Chambre que je ne suis pas encore mort!

Et nul ne se méprit sur la signification précise de ce propos du président du Conseil.

Un phénomène géologique

TOULON, 24 juin. — Un événement géologique très curieux s'est produit au quartier Clapp, champ Martel, à quatre kilomètres de Draguignan.

Après deux grondements pareils à des coups de tonnerre, un trou de 50 mètres de largeur s'est produit. Ce trou est insondable. L'eau y coule.

La population est affolée.

M. Bazin, préfet du Var, s'est rendu sur les lieux.

On estime que 4.000 mètres cubes de terre ont été entraînés dans le gouffre.

NOUVELLES BREVES

— Le groupe viticole du Sénat est intervenu, hier, auprès du ministre du Ravitaillement, pour lui demander, en raison de la situation de la viticulture française, dont la récolte est loin d'être écoulée, de ne pas lever les interdictions d'importation de vins étrangers.

— Nous apprenons la mort de notre confrère M. Victor Lefèvre, décédé à l'âge de trente-neuf ans. Ses obsèques auront lieu demain, à midi, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle.

— Demain jeudi, à la prise d'armes des Invalides, Mme Guérin de Belloit recevra la croix de la Légion d'honneur. Mlle Carmen Guétat, infirmière principale, recevra la croix de guerre.

— M. Charles Prince, citoyen américain, avocat à la Cour suprême des États-Unis et homme de lettres, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— A partir du 1er juillet, de nouveaux poinçons de garantie seront appliqués sur l'or et les objets d'or manufacturés.

— Le *Kehre Wieder*, grand remorqueur allemand, jaugeant 200 tonnes environ, a été vu au large de Deal, où il a jeté l'ancre, dans l'après-midi du 23 juin. Il a été saisi par un destroyer britannique.

— Une dépêche de Nouvelle-France annonce qu'un cyclone a dévasté, près Fergus-Falls (Minnesota). Deux cents personnes ont péri.

AUX ÉTATS-UNIS

LE SÉNATEUR KNOX RETIRE SA RÉSOLUTION CONTRE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Cette résolution avait pour but de séparer du traité de paix le pacte de la Société des nations.

WASHINGTON, 24 juin. — Après une conférence avec le sénateur Knox, le sénateur Lodge, président de la commission des affaires extérieures, a publié une déclaration aux termes de laquelle la résolution Knox, qui, comme on sait, avait pour but de séparer le traité de paix de la Ligue des nations, a été retirée par son auteur. Le sénateur Lodge explique cette mesure par la nécessité de voter d'urgence la loi du budget.

Une motion en faveur du retrait total des troupes américaines

WASHINGTON, 24 juin. — Le sénateur Fall a déposé au Sénat une résolution tendant à obtenir le retour immédiat aux Etats-Unis de toutes les forces navales ou militaires levées depuis la déclaration de guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.

La résolution prévoit qu'aucun des crédits faisant partie de l'army bill ne devra être consacré au maintien de forces américaines à l'étranger. Le sénateur Fall spécifie que le vote de sa résolution devrait signifier au monde que l'Amérique considère la guerre comme finie.

L'ouverture du Parlement espagnol

Le discours du roi

MADRID, 24 juin. — L'ouverture solennelle des Cortès a eu lieu aujourd'hui avec le cérémonial habituel. Le roi Alphonse XIII a prononcé un discours débutant par une déclaration d'inaltérable concorde avec la papauté.

— Notre amitié avec tous les pays n'a pas changé, dit-il, excepté que nous avons retiré de Petrograd, à la suite des événements, notre mission diplomatique.

» Maintenant, avec une joie ineffable, je reçois et vous recevrez l'avènement certain de la paix.

» Au moment de fonder la Ligue des nations, l'Espagne a manifesté, en principe, son adhésion, et a eu l'honneur d'être appelée au sein du comité exécutif provisoire. La Conférence de la paix prépare aussi des clauses en vue d'établir un plus étroit concert des peuples dans de meilleures conditions morales et matérielles pour les ouvriers.

» Mon gouvernement vous demandera l'autorisation de les accepter. »

La partie du discours consacrée à la politique extérieure confirme à nouveau l'identité des points de vue sur cette matière entre le gouvernement actuel et celui que présidait le comte Romanones. Elle indique que les intérêts communs les plus considérables et renforcés aujourd'hui dans le sein fécond de la paix affirment de manière spéciale nos relations avec la France et l'Angleterre et disent que l'Espagne maintiendra les liens fraternels de voisinage avec le Portugal et les républiques hispano-américaines, d'où il résulte que les directives de la politique du gouvernement actuel et de l'unité spirituelle auxquelles le roi invite tous les partis politiques sont, en Europe, l'entente étroite avec la France, l'Angleterre et le Portugal, et, en Amérique, l'entente avec les républiques d'origine espagnole.

La fin du discours est consacrée aux problèmes soulevés par la situation économique et financière du royaume.

Le maréchal Joffre en Angleterre

LONDRES, 24 juin. — Le maréchal Joffre, accompagné par l'ambassadeur de France, est arrivé à Londres, hier soir, à 9 h. 45, venant de Paris.

Il a été reçu sur le quai de la gare Victoria par le général Corvisart et la colonie française, qui lui fit une véritable ovation.

Le maréchal s'est rendu à Oxford en auto pour y recevoir le titre honoraire de docteur en droit.

Le député Jean Longuet ne peut voyager en Angleterre

On nous communique la note suivante :

M. Jean Longuet, député de la Seine, et M. Frossard, secrétaire général du parti socialiste, délégués à la conférence annuelle du Labour Party anglais, à Southport, avaient quitté lundi matin Paris.

Sans qu'ils aient été, à proprement parler, l'objet d'un arrêté d'expulsion, il leur fut notifié, par des fonctionnaires anglais, à leur arrivée à Folkestone, que, sur l'ordre du ministre de l'Intérieur britannique, ils ne pourraient pas continuer leur voyage jusqu'à Southport.

MM. Longuet et Frossard passèrent la nuit à Folkestone.

Hier matin, aucune nouvelle n'étant parvenue à la suite des télégrammes qu'ils avaient adressés à M. Lloyd George, à Paris, et à M. Bonar Law, à Londres, ils sont repartis pour Boulogne.

Les trois autres délégués français pour le parti et la C. G. T. et le délégué de la C.G.T. italienne, qui avaient quitté samedi Paris, ont pu poursuivre leur voyage sans encombre et sont actuellement arrivés à Southport, ainsi que M. Branting, qui a fait la traversée par le même bateau que MM. Longuet et Frossard.

Le Congrès du Labour Party a été saisi de la situation par un télégramme des deux délégués français.

Les fonctionnaires veulent de meilleurs traitements et le droit syndical

Un important meeting, organisé sous les auspices de la Fédération nationale des fonctionnaires, a été tenu, hier soir, aux Sociétés Savantes.

Plus de trois mille personnes y assistaient.

L'ordre du jour adopté réclame un relèvement immédiat et simultané des salaires et traitements de toutes les catégories d'employés, et proteste contre le vote du Sénat en ce qui concerne le droit syndical. Toutes les organisations adhérentes à la Fédération nationale des fonctionnaires sont invitées à opérer à la même date leur transformation en syndicat.

LES CONTES D' "EXCELSIOR"

BONHEUR POSTHUME

par ADRIEN VÉLY

Beaucoup d'hommes avaient envié la chance de mon ami Vimereux, quand la jolie Mme Touraille lui avait accordé sa main. Jolie n'est pas assez dire : Mme Touraille était la finesse, la grâce, le charme, la distinction mêmes. Que n'auraient pas fait ses nombreux adorateurs pour un simple sourire d'elle! Que n'auraient-ils pas tenté pour être, un jour, distingués! Mais Mme Touraille était restée fidèle au souvenir de son mari, mort après quelques années de la plus heureuse, de la plus complète union. Sa douleur avait été profonde et discrète; elle l'avait pleuré sans démonstrations théâtrales. Mais on devinait chez elle, après quatre ans de veuvage, une plaie cachée et qui ne se cicatrisait que très lentement.

Aussi ne fut-on pas médiocrement surpris, quand la nouvelle se répandit officiellement qu'elle allait devenir la femme de mon ami Vimereux. Les prétendants repoussés se répandirent en diatribes contre l'inconstance des femmes. Les spectateurs désintéressés, plus indulgents ou plus clairvoyants, l'approuvèrent d'avoir voulu se refaire une vie.

Quant à mon ami Vimereux, qui méritait son bonheur par toute sorte de qualités physiques et morales, il était fou de joie. Et quand Mme Touraille fut devenue Mme Vimereux, il vécut dans une radieuse félicité, traversée pourtant de quelques vagues inquiétudes qui ne m'échappaient point.

— Voyons, mon cher, vous êtes heureux? lui dis-je un jour que son visage me paraissait refléter un souci fugitif.

— Je crois que l'on ne saurait l'être davantage, me répondit-il. Ma femme est une créature exquise, et je sens qu'elle m'a donné tout son cœur, sans pour cela oublier ou feint d'oublier celui qui fut son premier mari. Et c'est ce qui me plaît en elle. Bien qu'elle me donne les preuves les plus convaincantes et les plus délicieuses de son amour, elle ne professe pas cette fausse pudeur qui consiste, pour tant de femmes, à faire litière du passé, à vouloir vous persuader que, si vous n'êtes pas pour elles, chronologiquement, le premier homme, vous l'êtes en réalité dans le domaine du sentiment. C'est une nature loyale, sans détours. Bien souvent, elle m'a dit à quel point elle avait été heureuse avec Touraille.

— Et cela vous a rendu jaloux?...

— Certes non, puisqu'elle m'a aimé assez pour se donner à moi sans restrictions, sans réticences, sans arrière-pensée. J'ajoute qu'un jour elle me confia que son ancien bonheur aurait pu être plus complet encore, si... Et elle s'arrêta net dans ses confidences : « Si? insistai-je. — Ne remuons pas de vieilles choses, mon ami... Peut-être un jour vous ferai-je une entière confession... Cela dépendra de vous. — Mais, au moins, avec moi, ma chérie, puis-je espérer que jamais le plus léger nuage... » Elle se tut pendant quelques instants, puis, d'une voix un peu lointaine: « L'avenir nous le dira. » Eh bien, que pensez-vous de cela?

— Evidemment, ces paroles ont quelque chose de mystérieux.

— N'est-ce pas?... Ma femme, si franche, si sincère, si limpide, me cache quelque chose... Ce n'est, sans doute, pas très grave. Mais cela suffit à me troubler parfois et à obscurcir mon horizon... Mais je vous ennuie avec mes histoires de cheveux coupés en quatre... Ne parlons plus de tout cela!..

Quelques semaines plus tard, n'ayant pas vu Vimereux depuis plusieurs jours, je passai chez lui. Je le trouvai pâle, nerveux, agité.

— Qu'avez-vous? lui demandai-je. Etes-vous souffrant?...

— Non, mon cher... Mais c'est ce mystère, ce mystère angoissant, qui continue, qui s'épaissit, qui m'entoure et se rétrécit autour de moi...

— Y a-t-il du nouveau?

— Oui, mais rien qui m'apporte une explication... Depuis quelque temps, j'avais remarqué un changement chez ma femme... Elle était inquiète, fébrile, distraite, préoccupée... A plusieurs questions que je lui adressai sur ce qui pouvait la mettre dans cet état, elle me répondit évasivement... Ce matin, vers dix heures, je la vis sortir de sa chambre, chapeautée, gantée... Je lui demandai machinalement, et sans y attacher aucune importance, où elle allait... Elle parut soudain très gênée, rougit, puis balbutia ce mensonge, car je devinais que c'était un mensonge : « Dans les magasins... Quelques courses. » Puis elle se sauva.

— Peut-être était-ce vrai?...

— Vous allez en juger... J'avais reçu comme un coup de massue... Les idées les plus folles se heurtaient dans ma tête... Mais je revins rapidement à moi, et je me précipitai sur ses traces... Comme je sortais de la porte cochère, je vis ma femme qui arrêtait une auto et qui y montait... J'en pris une aussitôt, et je la suivis... Elle se fit arrêter devant une boutique de fleuriste, y entra et en ressortit, quelques instants plus tard, les bras chargés d'une gerbe magnifique... Elle remonta dans l'auto, et se fit conduire... au cimetière!... Vous m'entendez bien, au cimetière!...

— Au cimetière, où?...

— Oui, mon ami... Et bientôt, sans se rendre compte que je l'épiais à quelques pas, elle était devant la tombe de Touraille! Elle y déposait sa gerbe!... Et ce qu'il y a de plus curieux, mon cher, ce qui est inouï, inexplicable, c'est qu'aucune tristesse n'apparaissait sur son visage... Au contraire un sourire ravi, éclatant, un sourire d'allégresse illuminait ses yeux et ses lèvres!... Je l'ai laissée rentrer, puis je suis parti à mon tour... Je suis allé déjeuner au cercle... Et maintenant me voilà ici... Elle est chez elle... Et je n'ose pas aller la retrouver... Je tremble même de la voir entrer chez moi...

A ce moment, une porte s'ouvrit et Mme Vimereux entra. Elle vint à son mari et l'embrassa tendrement sur le front. Puis elle me tendit la main, me disant:

— Vous n'êtes pas de trop... Je sais combien vous nous aimez tous les deux... Et je suis sûre que vous partagerez notre bonheur.

Et, s'adressant à Vimereux:

— Mon chéri, mon cher chéri... Comme je vous aime!... Et comme je veux vous aimer!... Songez donc!... Je vais être mère!...

Elle ajouta très vite:

— Si vous croyez que je ne vous ai pas vu, ce matin, quand vous me suiviez!... Mais, voyons, est-ce que je ne devais pas aller *lui* porter quelques fleurs!... *Il* serait si heureux!.. *Lui* qui désirait tant que je lui donnasse des enfants!... Et nous n'avions jamais pu en avoir...

Adrien VELY.

LA CHAMBRE DISCUTE LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

La Chambre a continué, hier, l'examen des douzièmes applicables aux dépenses militaires et aux dépenses civiles exceptionnelles du troisième trimestre de 1919. La discussion a porté uniquement sur l'article premier, qui porte ouverture de crédits s'élevant à 6 milliards 999 millions.

Plusieurs amendements ont été adoptés. L'un, de M. Lauche, porte réduction de 10 millions sur les crédits demandés pour les services automobiles de l'armée comme sanction pour les gaspillages dénoncés.

A signaler un intéressant discours de M. Albert Lebrun, ministre des Régions libérées, sur les améliorations apportées à la situation de ces dernières, et une déclaration de M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion d'un amendement qui tendait à réduire de 10 millions le crédit prévu pour l'entretien d'une mission française en Palestine, en Syrie et en Arménie.

— La Chambre connaît l'intérêt capital qui s'attache à la sauvegarde des droits de la France en Syrie, a dit M. Pichon. Il y a eu en 1916 un accord avec la Grande-Bretagne sur les moyens destinés à assurer cette sauvegarde. Il ne s'agit pas, dans cette question, de la paix avec l'Allemagne, mais de la paix avec la Turquie ; des négociations sont actuellement en cours, et je ne puis, en ce moment, fournir les explications qui me sont demandées. Le gouvernement fait tout son possible pour défendre de la façon la plus ferme les droits et les intérêts de la France. Pour cela, la France doit avoir là-bas une mission. J'insiste pour qu'aucune réduction ne soit apportée au crédit dont il sera fait emploi pour soutenir la politique traditionnelle de la France dans cette partie de l'Orient.

Le crédit a été maintenu.

Entre temps, la Chambre avait voté le projet relatif à l'application de la loi de huit heures dans la marine marchande.

Aux termes de ce projet, la durée du travail effectif des navigateurs employés à bord des navires de commerce ne pourra excéder, soit huit heures par jour, soit quarante-huit heures par semaine, soit une limitation équivalente pour une durée autre que la semaine. Des règlements d'administration publique détermineront les conditions d'application de cette réforme.

M. Chaumet avait examiné le problème au point de vue de la concurrence des marines étrangères où la loi de huit heures n'est pas appliquée et en comparaison desquelles notre marine marchande se trouve, tant en ce qui concerne son tonnage que le prix de revient de ses constructions, dans un état d'infériorité manifeste.

— Sous peine de mort pour notre marine marchande, avait dit M. Chaumet, il faut qu'à l'avenir armateurs et inscrits s'accordent loyalement.

M. Pierre Dupuy, commissaire aux Transports maritimes, avait émis l'espoir que les autres nations imiteront à bref délai la France, qui est la première à réaliser cette réforme dans sa marine marchande. Il avait déclaré, d'autre part, que toutes les précautions seraient prises pour assurer les transitions et l'application de la loi sans qu'il en résulte aucune gêne dans le service à bord. M. Pierre Dupuy avait ajouté que, dans le cas où l'application de la loi se traduirait, pour les armateurs, par une augmentation de dépenses de nature à mettre notre pavillon en situation d'infériorité, il y aurait lieu d'accorder des compensations à l'armement.

LA LOI SUR LES MINES EST PROMULGUÉE CE MATIN

Le Sénat a adopté hier, sans modification, c'est-à-dire avec le texte voté en dernier lieu par la Chambre, la proposition relative à la durée de la journée de travail des ouvriers mineurs.

Au cours de la discussion, M. Touron a cependant fait quelques réserves, rappelant qu'un règlement d'administration publique aurait suffi pour l'application aux mines de la loi de huit heures déjà votée pour le commerce et l'industrie.

— J'ajoute que c'est une erreur de mêler le Parlement aux conflits entre employeurs et salariés, a dit le sénateur de l'Aisne. Le rôle de médiateur appartient au seul gouvernement.

M. Loucheur a reconnu qu'il était exact que le gouvernement demandait à la Haute Assemblée de voter la proposition Durafour qu'il repoussait il y a huit jours.

— Mes objections subsistent contre le texte Durafour, et mes préférences restent acquises au texte voté primitivement par la Chambre, a dit le ministre. Mais, comme je l'ai dit, il y a eu un malentendu. La commission de la Chambre, après m'avoir entendu et avoir entendu les représentants des exploitants des mines, a cru que ces derniers, comme moi-même, nous acceptions le projet Durafour, et elle a fait savoir à la Fédération du sous-sol que l'accord était réalisé sur ce texte. C'est dans ces conditions que s'est tenu le Congrès de Marseille.

Or, le gouvernement n'avait pas adhéré au projet Durafour. Il a estimé cependant qu'il fallait que la question fût réglée en toute bonne foi, et c'est pourquoi il a finalement accepté le projet Durafour, mais modifié, amélioré. J'ajoute que la question des salaires dans les mines est posée indépendamment de la question de la durée du travail.

Le projet a été voté après quelques observations de MM. Hervey et Gaudin de Villaine.

Le *Journal Officiel* publie ce matin la loi relative à la durée du travail dans les mines.

LES METALLURGISTES

Le comité d'entente des métaux s'est réuni, hier, à 15 heures. Après avoir déclaré inacceptables les propositions patronales, il a décidé « d'engager vivement les grévistes à résister énergiquement aux manœuvres des industriels, destinées à faire rentrer les grévistes, en attendant la décision du cartel interfédéral ». On se rappelle que cet organe a été sollicité de décréter la grève générale.

La Société anonyme l'**Energie Electrique Rhône et Jura** émet 48.000 obligations 5 0/0 de 500 francs, garanties par MM. Schneider et Cie. Ces obligations, offertes à 475 francs, payables en souscrivant, avec jouissance du 1er juillet 1919, rapporteront un intérêt annuel de 25 francs, **net de tous impôts français présents et futurs.**

Les demandes sont reçues au Crédit Lyonnais et dans ses agences, et à la Banque de l'Union Parisienne, dans la limite des titres disponibles.

EVIAN SAISON de Mai à Octobre **CACHAT**
Hôtels : Royal, Splendide, Ermitage

Hemeroteca de Madrid

LE MONDE

DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS

M. de Margerie, ministre de France à Bruxelles, va probablement être promu à la dignité d'ambassadeur lorsque la légation

M. de Margerie — M. Conty

qu'il occupe sera élevée au rang d'ambassade.

Quant à la nouvelle ambassade qui sera créée à Rio-de-Janeiro, son premier titulaire sera, sans doute, *M. Conty*, ancien ministre de France à Pékin, puis à Copenhague.

CERCLES

— Au scrutin de ballottage, au *Nouveau Cercle*, ont été admis à titre permanent : le vicomte Xavier Paulze d'Ivoy de La Poype, lieutenant au 2e chasseurs, croix de guerre, présenté par le marquis de Charnacé et le marquis du Crozet ; le comte Louis de Rohan-Chabot, présenté par le comte de Brye et le marquis du Crozet ; S. Exc. l'honorable Hugh Campbell Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, présenté par le duc de Mortemart et M. F. Riggs.

— Le *Cercle d'Anjou*, présidé par le marquis de Dion, vient de donner, comme il en avait la coutume avant la guerre, une poule d'honneur annuelle, en la propriété de M. Julien Potin, à Neuilly-Saint-James. Remarqué, aux côtés du général de Sainte-Croix, vice-président : baron G. de Dorlodot, MM. Marcel Rives, René Le Grain, vicomte d'Assézat de Bouteyre, M. Jean Potin, prince Callimachi, vicomté d'Elva, M. Bruneau de Laborie, etc. M. Jean Potin, qui compte parmi les meilleures lames, est sorti vainqueur, après barrage, d'une poule, devant le vicomte Assézat de Bouteyre.

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de *Mlle Jacqueline de Breuilpont*, fille du marquis et de la marquise de Breuilpont, avec *M. Gaëtan de La Brosse*, brigadier d'artillerie, décoré de la croix de guerre.

— On annonce les fiançailles du *comte Gilbert de La Ferrière*, capitaine aviateur, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, fils du vicomte de La Ferrière et de la vicomtesse, née de La Poëze, décédée, avec *Mlle Gisèle Buisson*, fille de M. G. Buisson et de Mme, née Bedoille.

MARIAGES

— Hier a été célébré, en l'église Saint-Philippe du Roule, le mariage du *marquis de Bernes de Longvilliers*, capitaine au 30e dragons, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, fils du marquis de Bernes de Longvilliers, décédé, et de la marquise, née Le Sergeant de Monnecove, avec *Mlle Solanges d'Astier de La Vigerie*, fille du baron Raoul d'Astier de La Vigerie et de la baronne, née Montalivet. Les témoins du marié étaient : le baron de Laage et le vicomte Malet de Coupigny, ses oncles ; ceux de la mariée : le baron François d'Astier de La Vigerie, capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, son frère, et le comte de Montalivet, son oncle. La quête fut faite par Mlle Marie-Louise de Bernes de Longvilliers et le lieutenant d'Astier de La Vigerie, décoré de la croix de guerre ; Mlle Alix de Mathan et le lieutenant de Bernes de Longvilliers, décoré de la croix de guerre ; Mlle Marie-Adélaïde d'Astier de La Vigerie et M. Jacques de Montalivet ; Mlle Bertrande d'Astier de La Vigerie avec M. Richard d'Harcourt.

DEUILS

— *Mme Gaston Bonet-Maury* et ses enfants remercient sincèrement leurs amis de la sympathie qui leur a été témoignée.

— Nous apprenons le décès, à l'âge de trente-trois ans, du *lieutenant Pierre Crépin*, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, quatre citations, mort des suites de ses blessures, à Paris, le 23 juin 1919. Un service sera célébré en l'église Saint-Pierre-du Gros-Caillou, demain jeudi, à 10 heures. On se réunira à la maison mortuaire, 2, rue Buenos-Aires. L'inhumation aura lieu à Aubry, où un second service sera célébré le samedi 28 juin, à 10 h. 30. Le présent avis tiendra lieu d'invitation et de faire part.

— Demain jeudi 26 juin, à 10 heures, un service sera célébré à la mémoire de *S. A. R. le duc de Nemours*, en la chapelle de la Compassion, route de la Révolte, à Neuilly. Le lundi 30, à la même heure et dans cette même chapelle, une messe sera dite pour le repos de l'âme de *S. A. R. le duc d'Alençon*.

Nous apprenons la mort :

De *Mme Charles Petit-Yvelin*, née Madeleine Roland-Gosselin, décédée en son domicile, 30, avenue de Messine. Elle était la mère de MM. Roger, Christian et Richard Petit-Yvelin, de M. et Mme P. Chavanes.

Maintenant que la grève est terminée, ***En 48 heures*** *nos braves Poilus démobilisés obtiendront à des* ***Prix spéciaux*** *les Vêtements exécutés sur mesure par* ***Paris-Tailleur. 3, Rue du Louvre.***

CET ÉTÉ CHU CHIN CHOW LA SALLE DE DANSE EN VOGUE 40, aven. des Ch.-Elysées recevra son élégante clientèle en sa villa de DEAUVILLE Inscriptions limitées Se faire inscrire dès maintenant

NE CONSOMMEZ QUE LE BERNA LAIT CONDENSÉ SUCRÉ Garanti de provenance SUISSE *C'est le plus cher, mais le meilleur.* Recommandé pour les enfants les vieillards et les malades *En vente dans toutes les bonnes maisons à Paris et en province* VENTE EN GROS : 22, rue Saint-Martin, Paris

Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande d'abonnement et de 50 centimes pour tous frais. Il ne pourra être fait droit qu'aux demandes présentées dans les conditions ci-dessus.

LEÇONS PAR CORRESPONDANCE Rue de Rivoli 53, PARIS PIGIER COMMERCE. COMPTABILITÉ. STÉNO-DACTYLO. LANGUES. etc. Préparation aux Brevets et aux Baccalauréats.

BLOC-NOTES

Comme j'étais tranquillement assis à la terrasse d'un café de la place Saint-Germain-des-Prés, à me demander si je finirais ma grenadine ou si j'en ferais un modeste affluent de la Seine, je vis tout à coup surgir de derrière un kiosque à journaux une femme en cheveux, le teint très coloré, l'œil noir brillant d'une décision extraordinaire. Elle tenait à la main une bouteille de vin rouge à demi bue, qu'elle agitait en tous sens comme un thyrse, et pour cadencer ses arguments. Elle parlait d'abondance et s'adressait en particulier à mes voisins, trois soldats américains, qui ne comprenaient pas un mot de ses discours, mais qui devinaient avec un bon sourire que cette femme jugeait sévèrement la société.

— Tous des canailles! entendez-vous? disait-elle, tous des canailles! Et quant au gouvernement... je vous demande un peu si c'est un gouvernement! Pas capable d'empêcher les marchands de vous vendre du vin comme celui-là. Trois quarts de litre, et on n'est même pas gai!... Si on ne peut plus compter sur les bistros pour étourdir le pauvre peuple, alors quoi? Tenez, tout ça me dégoûte, et je m'en vais.

Elle traversa le boulevard, en dansant. Elle exécuta une fantasia pleine de défi au-devant d'un camion automobile qui fonçait droit sur elle. Toute la terrasse poussa un cri. Dans une volte savante, elle évita la catastrophe, et revint vers nous, triomphante.

— Vous avez vu, dit-elle, messieurs les Américains? Ce n'est pas encore aujourd'hui qu'ils m'auront. Je m'en vas finir ma bouteille, parce qu'il faut que je rende le litre vide au mercanti, pour ravoir mes douze sous : sans ça mon mari ne serait pas content: Et, après, je rentre à la maison. Parce que tout ça, c'est la fantaisie, comme qui dirait des opinions de « mittinngues » ; mais, avant tout, je suis une mère de famille, et il faut que tout marche droit. Oh! pour ça, Victor et moi, nous sommes d'accord. Et puis, je vais vous dire : au fond, je me f... de tout. Voilà.

Et elle s'en alla définitivement, très digne et très grave, tenant sa bouteille sur son cœur.

Francis de MIOMANDRE.

Les lauriers jumeaux

La paix signée, non seulement la paix avec l'Allemagne, mais la paix avec les anciens alliés de l'Allemagne, il se pourrait que, sous la Coupole, eût lieu, vers la fin de cette année ou au début de l'année 1920, une séance de réceptions — nous disons réceptions, au pluriel, — tout à fait exceptionnelle.

Plusieurs Immortels, en effet, veulent proposer à l'Académie que soient reçus le même jour, en une seule et même séance, les deux grands vainqueurs de la guerre, qui furent aussi élus; d'ailleurs, un même jour : Clemenceau et Foch.

Le président de la République, M. Raymond Poincaré, membre de l'illustre Compagnie, a déjà demandé, et il a obtenu de ses confrères, unanimes à déférer à son désir, que l'honneur lui fût accordé d'accueillir lui-même sous la Coupole, en leur nom comme au nom de la France, et Clemenceau et Foch.

Son mandat présidentiel devant prendre fin le 17 février 1920, c'est certainement avant cette date que la double réception aurait lieu, et l'Académie, selon le vœu des promoteurs de cette belle idée, voudra sans doute unir dans son hommage ceux que la gloire a déjà unis.

Toutes les fleurs de la St-Jean

Hier et avant-hier, sur la petite pointe de l'aube pâlissante, les quais de la Seine, aux environs du Châtelet, et les ponts qui relient la rive droite à la Cité étaient littéralement envahis par les roses, les œillets, les fuchsias, les hortensias... A la lettre, la noble rivière semblait dérouler ses méandres d'argent sous des arcs triomphaux de verdure et de fleurs inouïes... Et autour des éclatants éventaires en plein vent, à la clarté de l'aube ingénue et frileuse, et aussi des sifflantes et puantes lampes à acétylène, les fleuristes marchandaient, s'achalandaient...

— Pour les fêtes de la Victoire, direz-vous...

— Non ! Pour la Saint-Jean... Car il y a beaucoup de Jean dans la chrétienté, et particulièrement en France... Et aussi pour fleurir ceux qui s'appellent Pierre ou Paul... Car la fête de ces deux apôtres tombe le 29.

NOTES D'ART

Une série judicieusement triée de peintures chinoises et nipponnes est à voir, boulevard de la Madeleine, et le contraste est piquant de ces ouvrages vénérables avec le délicat et savant impressionnisme de Marie Bracquemond, qui les précéda à cette place.

L'art chinois, grâce à Bushell, Petrucci, Elie Faure, grâce aussi à Chavannes, Charles Vignier, Pelliot, Victor de Goloubev, n'est plus inconnu chez nous. De belles expositions ont été organisées, jadis, au musée Cernuschi, par d'Ardenne de Tizac; chez Barbazanges, par Vignier; rue La Boétie, par Odilon Roche. Celle d'aujourd'hui complète celles-là.

L'art chinois, d'un pessimisme grandiose, quasiment hermétique, loin de notre sensibilité d'Occidentaux, mieux apte à pénétrer les élégances raffinées et mièvres du japonisme qui en sont issues, réunit les dons d'une imagination abondante à ceux du plus serré réalisme: Pinturrichio et Holbein. Une vie intérieure profonde. D'exubérantes arabesques décoratives que discipline l'ordre et la raison. Art statique, contemplatif, de rêve grave et de silence. Le renoncement de la morale intellectualiste de Confucius, imprégnée, toutefois, parfumée d'un tendre sentiment par le bouddhisme.

Après les peintures rituelles de haute époque (Song et Yuan), l'art chinois devient, avec l'époque Ming, d'un symbolisme moins abstrait; il s'anime de toute l'interrogation passionnée de la nature. C'est l'âge des paysages crépusculaires, des nocturnes lunaires, des brouillards des rizières; l'âge aussi des formidables effigies de dieux et de prêtres, des vastes paravents en laque polychrome et champlevé, d'où ruissellent des harmonies d'or, d'argent et de pourpre sombre. L'art de l'Empire du Milieu se fait plus dynamique; il vit de formes hérissées, griffues, menaçantes, démons, génies hostiles, dragons héraldiques, monstres obèses et grimaçants. La science est, d'ailleurs, si sûre qu'elle peut tout oser, jusqu'à l'étrange, l'informe et l'irréel.

Allez voir ces scènes religieuses, ces paysages où une jonque paresseuse descend un cours d'eau aux rives déchiquetées; le « lohan » en prières, à qui un éléphant offre un lotus; les groupes charmants de pigeons, de coq et poussins, d'un chat qui guette un oiseau; la nature-morte: courgettes et aubergines; la jeune dame et sa suivante, porteuse d'un chasse-mouches, etc. Vous admirerez ces images sévères, parfois illuminées d'un si joli sourire.

Souvenez-vous que cette Chine, qu'on croyait si fermée, connut tout de même les mondes les plus éloignés d'elle : la Chaldée, Rome, l'Aryanisme, l'Islam. Au seizième siècle, après la conquête mongole, Pékin fut peut-être la ville la plus cosmopolite et la plus ouverte du globe. — Louis Vauxcelles.

Pour être centenaire

Voulez-vous devenir centenaire ? Allez vivre en Californie ; c'est le conseil que donne la statistique apportée hier à l'Académie de médecine par le docteur Octave Laurent.

En Californie, sur près de trois millions d'habitants, il y a plus de trois cents vieillards ayant dépassé leur siècle, quelques-uns âgés de 110 ans, 118 ans. L'un d'eux, un Indien, ne s'est décidé à mourir qu'à 150 ans : il passait sa vie à prendre des bains de soleil.

A quoi est due cette étonnante longévité des Californiens ? D'abord à la pureté de l'air, répond le docteur Laurent ; puis à la constance d'un degré généralement modéré de la température ; enfin à la fertilité exceptionnelle du sol, qui nourrit encore des arbres — les sequoïas — aujourd'hui millénaires.

Les rats à l'école

Encore une légende qui s'en va : celle du petit rat d'Opéra, très mutin, très éveillé, très désossé, très joli déjà... mais illettré comme un carpillon. Et bien excusable, puisqu'il doit faire des pointes et des ailes de pigeon pendant que le commun des petites filles scrutent les mystères de l'accord des participes et du subjonctif... Eh ! bien, cette fausse réputation ne tient pas devant les faits. Nos petits rats, si experts à jouer des jambes, ne sont point manchots quand il s'agit de tenir un porte-plume et de se débrouiller au milieu des embûches de la plus astucieuse des dictées. La preuve, c'est que, sir six jeunes danseuses présentées par l'Opéra aux examens du certificat d'études, quatre furent reçues... et avec félicitations du jury, encore!

LE NOUVEAU BATONNIER

Les avocats à la Cour d'appel de Paris ont élu, hier, leur bâtonnier. La tradition veut que cette élection soit la consécration d'une désignation faite aux élections précédentes. En effet, lorsque les avocats choisissent les vingt membres du Conseil de l'Ordre, ils nomment en premier lieu les anciens bâtonniers, puis un ancien membre du Conseil de l'Ordre. L'élu se trouve désigné, par ce choix, comme candidat unique au bâtonnat pour les élections suivantes, c'est-à-dire deux ans après.

Me Mennesson, rentré au Conseil de l'Ordre en 1914, aurait dû être élu bâtonnier en 1916. Mais on sait que pendant la guerre les élections furent suspendues, et M. le bâtonnier Henri-Robert est resté en exercice durant six années, ce qui est un record.

Le choix de 1914 a été ratifié hier, et Me Mennesson a été proclamé bâtonnier par 511 voix. Il y avait eu 800 votants et 794 suffrages exprimés ; 241 voix étaient allées à Me Albert Salles.

Ce résultat a été accueilli par le Palais avec une sincère sympathie, dont M. le bâtonnier Henri-Robert s'est fait l'interprète, en adressant à Me Mennesson les félicitations du Barreau. Le nouveau bâtonnier a remercié en termes émus.

Demain auront lieu les élections des vingt membres du Conseil de l'Ordre. Seront élus en tête de liste, selon la tradition, les six anciens bâtonniers : Me Cartier, qui est en même temps le doyen de l'Ordre; Mes Bourdillon,

Me Mennesson

Chenu, Rousset, Busson-Billault et Henri-Robert. Me Guillaumin, élu en 1914, mais empêché de siéger par la guerre, sera réélu sans opposition. Puis viendra la lutte pour le choix du futur bâtonnier et des autres membres du Conseil. Plusieurs tours de scrutin seront nécessaires.

Les parfums à la mode

Très intéressante réunion dimanche, à Auteuil, où le Grand Steeple fut couru devant les Parisiennes ravies de pouvoir, enfin, donner libre cours à leur naturel instinct d'élégance, se traduisant dans les moindres détails de leur mise. C'est ainsi que les plus raffinées dégageaient les effluves de « Roses d'Orsay », ou laissaient après elles un sillage embaumé de cette idéale « Fleur de France », la grande favorite de la vogue.

A chacun son droit

Entrepreneurs de transports publics, qui avez eu des véhicules réquisitionnés, vous avez un droit de priorité pour l'achat des véhicules automobiles mis en vente par l'armée. Du 20 au 30 juin, exposition de 145 châssis d'autobus, type Compagnie Générale Omnibus, 145, rue des Poissonniers, à Paris (de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.).

Pour tous renseign. s'adresser : 70, av. de La Bourdonnais, Paris. Téléph. Saxe 76-57.

LE PONT DES ARTS

Les candidats au prix de Rome, section d'architecture, ont commencé, hier matin, à 8 h. 30, l'épreuve du premier essai. Le jugement du deuxième essai, qui désignera les logistes, sera connu samedi prochain 28 juin.

Hier après-midi, a eu lieu, au Cercle de la Librairie, la présentation du premier carton d'estampes gravées sur bois.

Cette œuvre comporte des dessins de Mmes Eugène Carrière, Lucien Simon et Galtier-Boissière ; d'Auguste Rodin, de MM. Albert Besnard, André Dauchez, Emile Bourdelle, Charles Cottet, G. Desvallières, Francis Auburtin, Gaston La Touche, Jacques-Emile Blanche, Aman-Jean, Lucien Simon, René Ménard, René-Xavier Prinet, Alfred Roll.

Ces dessins, qui sont gravés par Mmes Jacob Bazin et Rita Dreyfus, et par M. Léon Bazin, Paul Barnot, Victor Dutertre, Maurice-Joseph Lamy, Charles Smaethens, Georges Aubert, Léon Jouenne, Henri Brauer, Jules Germain, Charles Clément, Eugène Doté et Emile de Ruaz, comportent chacun un texte de MM. Armand Dayot, Paul Bornet, Aman-Jean, André Saglio, Gabriel Mourey, Léon Benedite, Lucien Simon, Louis Vauxcelles, Alfred Roll, Paul Adam, Jean-Louis Vaudoyer, Achille Segard, Georges Desvallières, Pierre Varenne, André Salmon, Camille Mauclair et Jeanès.

Un Cousin d'Alsace, le beau roman de notre brillant collaborateur Edmond Sée, vient d'obtenir, de l'Académie française, un prix Montyon de 500 francs.

Le comité de la Société des Gens de Lettres, sous la présidence de M. Georges Lecomte, a, dans sa séance du lundi 23 juin courant, élu au sociétariat :

MM. Emmanuel Bourcier, Jacques Daurelle, Edouard Ganche, Albert Hennequin, Eugène Hollande, Maurice Levaillant, Pierre Perreau-Pradier, Frédéric Le Guyader, Henry Peyre de Bétouzet, Adrien Vély, Mmes Berthe Dangennes, Claire de Neste.

LE VEILLEUR.

LA CURIOSITÉ

Hôtel Drouot. — Salle 6 : Vente après décès de M. D... Objets d'art et d'ameublement, faïences, bronzes, meubles, tableaux anciens (Mes M. Couturier et *Baudoin*, MM. Sortais et Mannheim).

Salle 7 : Exposition. Objets de vitrine, boîtes et étuis, montres, composant la collection de M. X... (Me Baudoin ; MM. Mannheim).

Galerie Petit : Vente. Collection S. Pozzi. 2e partie. Objets d'art antique, sculptures antiques (Mes Lair-Dubreuil ; MM. Feuardent et Sambon).

Galerie Petit : Exposition, succession de Mme la comtesse B... 3e partie. Objets d'art et d'ameublement, tableaux, dessins, tapisseries anciennes (Mes Lair-Dubreuil et Warin ; MM. Petit, Paulme et Lasquin).

L'AVENIR

Dessin inédit de Lucien Métivet

— Où allons-nous ? Où allons-nous ? Où allons-nous ?
— Où tu voudras, mon ami : Deauville ou Dinard. Vichy ou Evian...

THÉATRES

M. PRINCE NOUS PARLE DE RIGADIN

Prince-Rigadin va terminer ses représentations au concert Mayol. Nous ne le reverrons plus avant le mois de septembre, car il

M. Prince

va se reposer dans sa propriété de La Varenne. Prince, que nous avons rencontré, hier, nous a confié ses projets :

— Je créerai vraisemblablement une folie-opérette de Rip, au concert Mayol, dans le courant du mois de janvier.

— Rentrerez-vous aux Variétés, où vous avez remporté tant de succès ?

— Je l'ignore. J'ai un engagement, mais je ne me suis pas encore entretenu à ce sujet avec M. Max Maurey. Je suis d'ailleurs en pourparlers avec le directeur d'un théâtre du boulevard, pour faire une création des plus intéressantes.

— Et vos projets cinématographiques ?

— Ils sont nombreux. J'ai en vue des vaudevilles inédits et des comédies célèbres, où Rigadin aura l'occasion de se renouveler. Le succès de *Madame et son filleul* au cinéma m'encourage, en effet, à « tourner » les grands succès du théâtre.

Comédie-Française. — Le jour de la signature du traité de paix à Versailles, M. Jean Richepin, de l'Académie française, parlera sur la scène du Théâtre-Français, et lira lui-même un poème célébrant la paix.

Art et Bienfaisance. — Le 30 juin, en matinée, une représentation sera donnée dans la Salle Byzantine de l'hôtel de Mme la comtesse de Béarn.

Mme Ida Rubinstein et M. de Max apporteront une interprétation nouvelle au thème de Salomé dans un drame de M. Sébastien Voirol, et l'on applaudira à leurs côtés Mmes Suzanne Munte, Mary Marquet et M. Yonnel ; Mme Greslé interprétera des mélodies inédites de Florent Schmitt et « les Mélancolies passionnées », cycle de mélodies inédites de Gabriel Groviez, accompagnée par les auteurs ; des œuvres d'Albert Roussel et de Louis Aubert seront exécutées par Mme Fourgeaud-Grovlez. Ajoutons que la mise en scène de *la Tragédie de Salomé* a été préparée avec un soin extrême par les interprètes et M. Mariano Fortuny.

Cette représentation est donnée au profit d'une œuvre de Rééducation des Mutilés français de la guerre. On peut, dès maintenant, retenir des places, 123, rue Saint-Dominique.

Matinée d'élèves. — Mme Héglon-Leroux donnera, de samedi 28 juin, une audition de ses meilleures élèves. On y entendra toutes celles engagées récemment à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Elle aura lieu à la Comédie des Champs-Elysées, avenue Montaigne, à 1 h. 30 précise. S'adresser pour les places par invitation 17, avenue Emile-Deschanel.

PETITES NOUVELLES

— La répétition générale de *Verdun*, au Théâtre des Arts, aura lieu demain soir jeudi.

— Le Théâtre en plein air du Pré-Catelan rouvrira avec *Saltonistula*, pièce en cinq actes, de M. Alfred Mortier.

— M. Maguenat, qui chante actuellement à Londres, ne reparaîtra pas à Paris avant son départ pour l'Amérique.

BRICHANTEAU.

LE SUCCÈS DE LA SAISON est UN MARIAGE PARISIEN qui se joue chaque jour AUX VARIÉTÉS devant des salles enthousiastes

LES DERNIÈRES DU « COUCHÉ DE LA MARIÉE »

Tout arrive... L'**ATHENEE** devant être, dans quelques jours, livré aux mains des entrepreneurs, qui, profitant des vacances, vont refaire un théâtre tout flambant neuf, **M. L. Rozenberg** a décidé d'interrompre les représentations du **COUCHÉ DE LA MARIÉE**. Dimanche prochain, exactement, l'adorable comédie de **Gandéra**, qui, durant **300** représentations, aura charmé les Parisiens, quittera l'affiche... A ce propos, il est juste de signaler dans l'actuelle distribution **Mlle Yvette Netter**, de l'Odéon, qui joue en comédienne talentueuse le rôle de Gisèle. **LE COUCHÉ DE LA MARIÉE** est d'ailleurs toujours admirablement interprété par les parfaits créateurs : le désopilant **Arnaudy** et la séduisante **Alice Aël**, la pittoresque **Madeleine Guitty**, la gracieuse **Lisika**, l'élégant **Marcel André** et le fin et remarquable artiste **Mosnier**.

FOLIES-BERGÈRE LA REVUE FOLIES EN TÊTE

MONTE-CARLO SAISON D'ETE HOTEL DE PARIS RÉPUTATION MONDIALE Chauffage central A PROXIMITÉ DES TERRASSES DU CASINO *Ouvert toute l'année*

CHEZ LE GOUPY, boulev. de la Madeleine, n° 5, Estampes anciennes du XVIIIe siècle et vieux sports. — Exposition jusqu'au 10 juillet.

Allez tous vous chausser chez «TOMMY» : vous paierez meilleur marché avec une qualité supérieure !!! 1, rue de Provence ; 23, rue des Martyrs ; 81, passage Brady ; 44, rue Saint-Placide ; 48, rue Richelieu ; 2, rue Fontaine.

LE "TIP" remplace le Beurre 33, r. Rambuteau et 188, r. St-Lazare (3 fr. 45 le kil.)

LA SITUATION DES MARINES DE GUERRE ALLIÉES AU DÉBUT ET A LA FIN DES HOSTILITÉS

Seule la France n'a pu compenser ses pertes et se trouve plus pauvre en 1919 qu'en 1914

Au mois de mars dernier, lorsque certaines personnalités anglaises avaient émis l'idée de couler en plein Océan la flotte de guerre allemande remise aux Alliés au lendemain de l'armistice, la France avait fait connaître à l'Entente son désir de recevoir une partie des navires ennemis. A cet effet, elle avait montré combien la guerre avait été préjudiciable à sa marine. En raison de nécessités impérieuses, la construction de nouvelles unités avait dû cesser dans ses chantiers, transformés en usines dans le but d'obtenir un rendement maximum en munitions, la défense du territoire devant passer avant tout. Le résultat avait été de mettre la nation française dans un état d'infériorité très grand sur mer et de la laisser dans une situation inférieure à celle de 1914, aucune de ses pertes n'ayant pu être compensée, alors que les autres puissances alliées, l'Angleterre et les États-Unis en particulier, se trouvaient à la fin des hostilités, grâce aux constructions exécutées dans leurs ports et malgré de lourdes pertes, posséder une flotte supérieure à celle d'avant-guerre comme le montre nettement le tableau suivant :

UNITÉS	ANGLETERRE				ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE				ITALIE				FRANCE			
	Existants en 1914.	Perdus	Construits	Existants fin 1918	Existants en 1914	Perdus	Construits	Existants fin 1918	Existants en 1914	Perdus	Construits	Existants fin 1918	Existants en 1914	Perdus	Construits	Existants fin 1918
Predreadnoughts	40	10	»	30	23	»	»	23	10	2	»	8	10	1	»	9
Dreadnoughts	20	2	15	33	10	»	6	16	4	1	2	5	2	»	1	3
Croiseurs de bataille	9	3	5	11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Croiseurs cuirassés	42	13	»	29	15	2	»	13	9	2	»	7	22	4	»	18
Croiseurs légers	74	12	28	90	21	»	»	21	9	»	»	9	9	1	»	8
Destroyers	222	61	237	398	50	2	100	148	44	8	20	56	97	12	12	97
Torpilleurs	70	10	»	60	34	»	»	34	70	4	35	101	144	9	»	135
Sous-marins	77	51	110	136	30	2	30	58	19	7	51	63	74	12	»	62

Ayuntamiento de Madrid

LES SPORTS

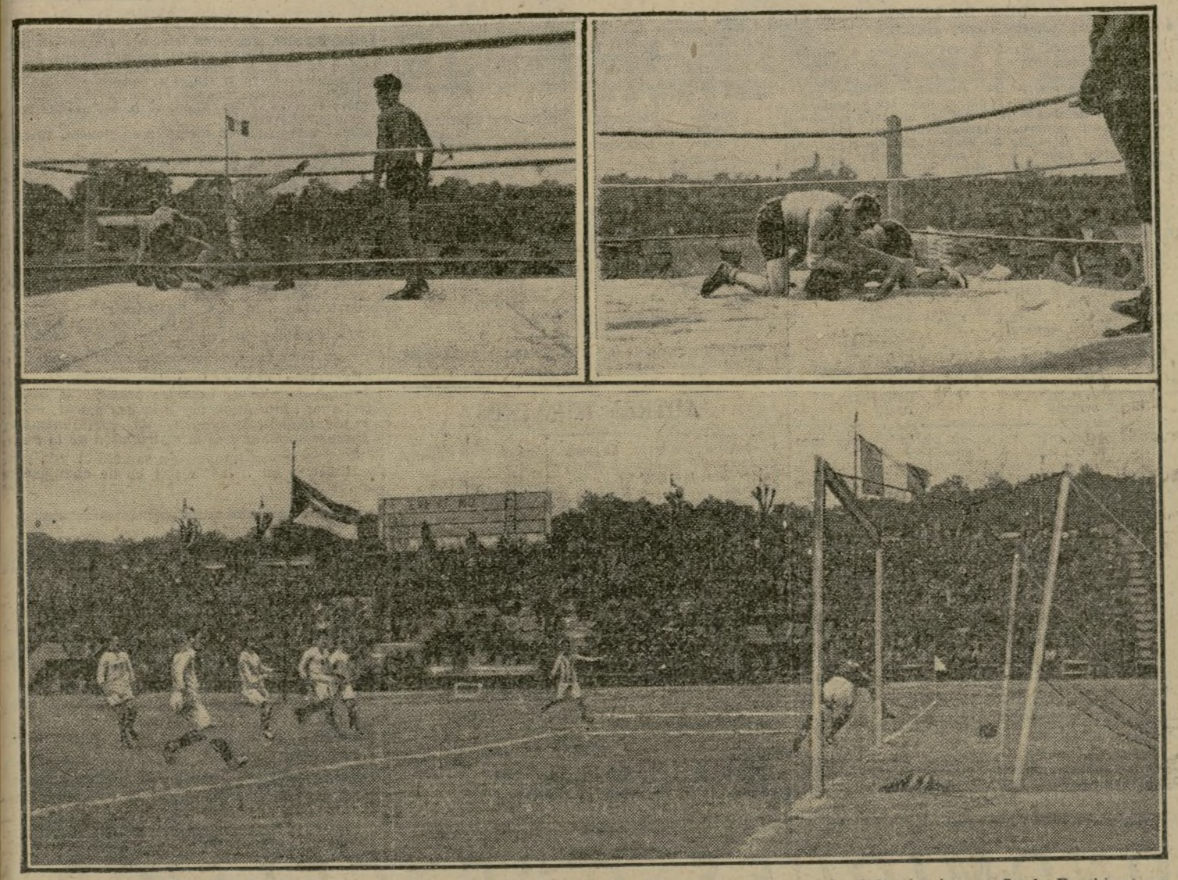

De gauche à droite, et de haut en bas : LE BOXEUR ITALIEN SPALLA remporte une splendide victoire, au Stade Pershing, par knock-out, sur le Belge Van den Heyde. — UNE PRISE DE LUTTE entre le Belge Dyrik et le Français Bouquet. — DANS LE MATCH FRANCO-ROUMAIN, les Français attaquent, et le but roumain vient de sauver en « corner ».

LES OLYMPIADES PERSHING

Une magnifique victoire des footballeurs tchèques

La France bat la Roumanie en Association et la Belgique en Escrime

AUJOURD'HUI, FINALE DU 100 MÈTRES

Malgré l'incertitude du temps et le programme peu attrayant, près de 20.000 personnes s'étaient rendues, hier, au Stade Pershing pour assister à la troisième journée des jeux. Une seule épreuve sportive méritait l'attention des sportsmen ; nous voulons parler du match d'association, qui nous permit d'applaudir la brillante équipe tchéco-slovaque, qui battit la Belgique par 4 buts à 1, après l'avoir toujours dominée. Les Tchèques, qui jouent un jeu peut-être un peu trop sec mais excessivement effectif, pratiquent la passe à ras de terre avec une grande maîtrise, et sont d'ores et déjà les grands favoris du tournoi.

Notre équipe nationale remporta, elle aussi, sa victoire, se débarrassant avec la même facilité des courageux mais peu expérimentés Roumains.

Parmi quelques beaux combats de boxe, signalons une magnifique victoire par knock out du champion italien Spalla, qui semble posséder un « punch » qui doit l'amener loin.

Enfin, nous vîmes évoluer autour de la piste quelques méharistes, qui nous prouvèrent que, si leurs chameaux peuvent voyager quinze jours sans boire dans le désert, ils ne seront jamais capables de battre en vitesse un sprinter de classe moyenne. Quelques passes de sabre très pittoresques entre les hommes du Hedjaz amusèrent également beaucoup le public.

LES RESULTATS TECHNIQUES

Boxe

Poids plumes : Schuller (Belge) bat Rivio (Portugal), par abandon, en deux reprises ; de Ponthieu (France) bat Bassetti (Italie), par abandon, en quatre reprises.

Poids lourds légers : Norton (Etats-Unis) bat Hercovitch (Canada) aux points.

Poids mi-lourds : Spalla (Italie) bat Van den Heyde (Belge), par k.o., en deux reprises.

Poids plumes : Allams (Australie) bat Cole (Canada) aux points, en dix reprises.

Lutte

Vaglio (Italie) bat Wizaner (Etats-Unis) en 4'10" ; Dyrik (Belge) bat Bouquet (Français) en 5'45" ; Parcault (Etats-Unis) bat F. Fristensky (Tchéco-Slovaque) en 9'35" ; Kapriva (Serbe) bat Patre Dona (Roumain) en 1'30" ; Trolaski (Grèce) bat Srechney (Etats-Unis) en 2'30".

Football Association

Tchéco-Slovaquie bat Belgique, 4 buts à 1.
France bat Roumanie, 4 buts à 0.

L'équipe de France était composée de Chayrigues, Gamblin, Mathieu, Hughes, Lhermitte, Gravelines, Gastiger, Renier, Nicolas Poulain, Lesur. Nicolas (2), Gastiger et Renier marquèrent.

Escrime

Fleuret par équipes. — France bat Belgique par 19 touches à 3.

Piquemal, Renon et Andrieux gagnèrent tous leurs assauts.

Roumanie bat Belgique, 19 à 3.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

Il comporte les séries et demi-finales du 100 mètres haies, la finale du 100 mètres, les séries du 200 mètres plat. Les lancements de la grenade et du javelot commenceront également aujourd'hui. Match de baseball (Amérique-Canada). Lutte, escrime et boxe. — A. G.

BOXE

Marriott champion d'Angleterre poids légers. — Au National Sporting Club de Londres, Summers a été disqualifié à la dixième reprise de son match contre Bob Marriott, pour avoir tenu son adversaire.

Un combat franco-américain de poids lourds. — C'est ce soir que le Continental Sporting Club va procéder à la réouverture de la salle Wagram.

Cette soirée inaugurative comporte un programme de tout premier ordre : c'est tout d'abord un grand combat de poids lourds en douze rounds entre le nouveau champion de France Nilles, qui vient d'écraser le tenant du titre, Lurie, et l'Américain Jameison, l'un des finalistes du championnat de l'armée américaine.

Il sera intéressant de voir notre compatriote soutenir le choc de cet Américain réputé, qui se croit certain, étant donnés ses antécédents, de remporter une facile victoire. Nous pouvons donc nous attendre à une rude empoignade.

Le programme comporte, en outre, un combat franco-américain en dix rounds entre Henri Verne et l'Américain Tom Storey, qui vient de remporter sur des Français onze victoires consécutives ; un six rounds entre les poids mouches Baby et Lemery, et un huit rounds entre Deligny et Lebois.

C'est l'arbitre américain Jimmy Bronson qui remplira les fonctions officielles.

Au National Sporting Club. — La dernière soirée sportive et mondaine du National Sporting Club de France sera donnée demain jeudi au Pavillon Dauphine.

Trois intéressants combats figureront au programme :

1° Une rencontre entre Paul Til et l'Américain poids léger Benny Mac Neal ;

2° Un combat de poids lourds qui opposera Paul Hamms, le noir martiniquais, à Marthuin, ancien champion de France ;

3° De Ponthieu fera sa rentrée à Paris : le champion de France poids plume sera oppose à Dorgueille, qui est en excellente forme ;

Enfin, le professeur Charlemont donnera une démonstration de boxe française avec son prévôt Petit.

La soirée commencera à 8 h. 45 précises.

L'enquête parlementaire sur la métallurgie

Le général Berthelot, ancien sous-chef d'état-major général de l'armée, a été entendu, hier, par la commission d'enquête sur la métallurgie.

Il a indiqué que, arrivé au ministère peu de temps avant la déclaration de guerre, il ne connaissait pas tout notre plan de mobilisation. Cependant, il a affirmé que l'état-major ne croyait pas à l'invasion de la France par la Belgique.

— Dans ce cas, a demandé M. Viollette, pourquoi n'avait-on pas organisé la défense des Hauts-de-Meuse ?

— Cette défense n'avait pas besoin d'être préparée longtemps à l'avance, répondit le général Berthelot. Six jours suffisaient pour mettre les Hauts-de-Meuse en état.

Le général Berthelot défendit, d'ailleurs, l'œuvre et les conceptions de notre grand état-major, faisant observer qu'elles nous conduisirent à la victoire de la Marne.

En ce qui concerne le bassin de Briey, il a affirmé que le grand quartier général n'en avait pas méconnu l'importance, mais qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité de faire avancer nos armées au delà sans risquer de les placer sous les canons de Metz.

Enfin, d'après le général Berthelot, notre grand quartier général n'a pas fait détruire les hauts fourneaux parce qu'il conservait l'espoir de porter la guerre de tranchées sur le territoire allemand et de conserver ainsi nos usines intactes.

Les généraux Diébold et Chevallier ont été entendus ensuite.

Mouvement judiciaire

Sont nommés :

Présidents : à Fontainebleau, M. Saisset ; à Belfort, M. Bolot ; à Soissons, M. Darras ; à Sainte-Menehould, M. Chatillon ; vice-président : à Avesnes, M. Berthelemot ; procureurs : à Baugé, M. Picard ; à Château-Chinon, M. Sainte-Colombe ; à Segré, M. Delalande ; à Toul, M. Deraze ; juges : à la Seine, M. Aubry ; à Reims, M. Liégeois ; à Soissons, M. Darras ; à Valenciennes, M. Chazal ; à Pontivy, M. Le Helloce ; à Quimperlé, M. Le Scielleur ; à Saint-Mihiel, M. Gauchet ; à Toul, M. de Roche du Teilloy ; substituts : à Nimes, M. Beteille ; à Saint-Dié, M. Raoux ; à Saint-Quentin, M. Prade ; à Saint-Mihiel, M. Dieudonné.

M. Séré de Rivières, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, est nommé conseiller honoraire

Le relèvement des soldes militaires

La commission du budget a adopté hier le projet portant ouverture de crédits provisoires civils applicables au mois de juillet 1919, projet qui viendra en discussion demain jeudi, en séance publique.

La commission a discuté ensuite les nouvelles propositions du gouvernement concernant les soldes militaires, propositions qui tendent à l'établissement d'un régime provisoire par l'allocation aux intéressés d'indemnité et de hautes-paies temporaires. Une décision définitive sera prise demain jeudi.

MM. Boret et Vilgrain à la commission du ravitaillement

La commission du ravitaillement a entendu hier MM. Boret et Vilgrain sur le régime du blé de la prochaine récolte.

En ce qui concerne le sucre, le ministre a déclaré, d'autre part, que la situation serait complètement rétablie au mois d'août.

Quant aux stocks américains, le gouvernement français a acheté tout ce qu'il y avait en viande frigorifiée, en sucre, en farine, en café et en biscuits. Les autres denrées pourront être vendues directement au public par les Américains.

Enfin, le ministre a déclaré que la réquisition des denrées prendrait fin à partir de la récolte.

Election à l'Académie de Médecine

L'Académie de médecine a élu, hier, membre titulaire de sa section d'hygiène publique, médecine légale et police médicale le docteur Balthazard, par 37 voix contre 6 au docteur Courtois-Suffit, 6 au docteur Vallon, 2 au docteur Léon Bernard, 1 au docteur Méry et 2 bulletins blancs.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, le docteur Balthazard a fait la guerre non comme médecin militaire, mais comme capitaine d'artillerie lourde, et fort glorieusement.

LES COURSES

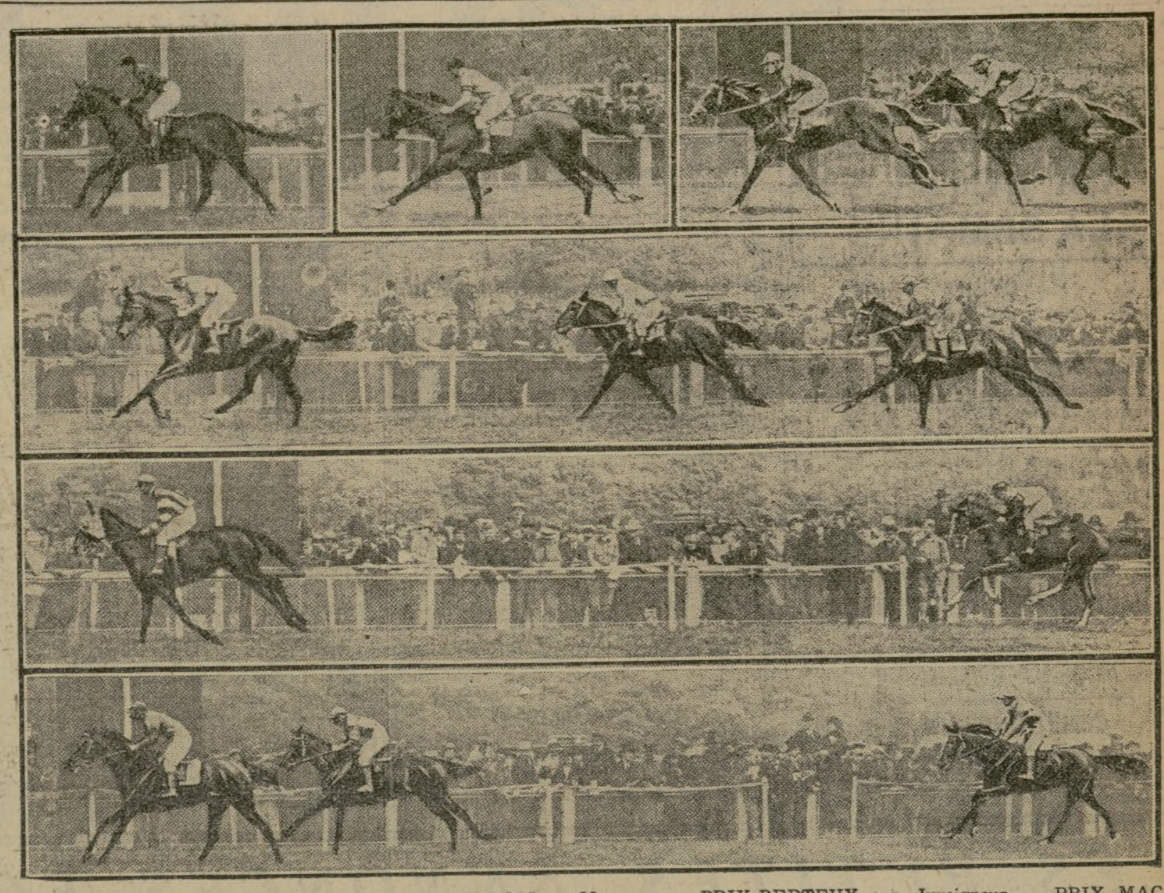

De gauche à droite, et de haut en bas : PRIX DU BOIS : 1. Marmotte. — PRIX BERTEUX : 1. Juveigneur. — PRIX MACKENZIE GRIEVES : 1. Verdier, 2. Stéarine. — HANDICAP LIMITE : 1. Passebreul, 2. Samouraï, 3. Zizanie II. — PRIX DE CHATOU : 1. Amance, 2. Gardeuse. — PRIX DE RUEIL : 1. Bluette, 2. Prim Maiden, 3. Dancing Maid.

LA GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTEUIL

Nous aurons demain une très belle Grande Course de haies, si aucun incident ne la gâte. Le lot de chevaux français est meilleur que celui du Grand Steeple. Saint Tudwal, le champion anglais, n'est pas moins redoutable que Troytown, mais il va rencontrer des adversaires, ou tout au moins un adversaire, dignes de lui.

On annonce neuf partants.

Saint Tudwal a gagné, sous de très gros poids, les quatre courses de haies qu'il a disputées cette année. C'est un des meilleurs hurdl racers d'Angleterre. Et il a montré aussi une bonne qualité en plat. C'est là-dessus qu'il faut le juger et non sur sa course de dimanche qui ne compte pas : monté comme il l'était, il ne pouvait pas gagner.

Mais Louchebem a des titres non moins sérieux : sauf dans la Course de haies annuelle d'Enghien, où il portait un poids écrasant pour un trois ans, il n'a jamais été battu. Sa dernière victoire à Auteuil a été tout particulièrement impressionnante. Sans doute Clafouti, sans sa dérobade, aurait peut-être pu le battre, mais le cheval de M. Ch. Brossette bénéficiait d'un gros avantage de poids. Dans les conditions actuelles, c'est-à-dire à un écart de poids peu favorable de dix-huit livres, la question paraît bien tranchée en faveur de Louchebem.

C'est donc le poulain de M. James Hennessy qui sera notre champion, mais cela ne veut pas dire que Sorgho, Golden Fan et Clafouti soient hors d'affaire. Golden Fan est le gagnant de la Course de haies annuelle d'Enghien, où il a battu de loin Louchebem, mais à vingt-deux livres. Sorgho a gagné une course de haies à Auteuil et montré une très bonne forme en plat. J'ai une légère préférence pour Saint Tudwal, mais je crois que Louchebem lui opposera une belle défense.

Aujourd'hui, à 2 h., Courses à Auteuil

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Montes probable
PRIX DE L'AUBEPINE				
Steeple-chase. — A réclamer. — 4,000 fr. — 3,500 m.				
L. Deschamps.	Whirlwind	7	74	R. Ferré
H. Say	Hostess	7	73	Thibault
Bon de Baulny	Les Beaux Arts	9	71	F. Rovella
E. de Fleurieu	Petit Loup	5	70	Bourdale
Jean Cerf	Nippy Fox	5	70	Berteaux
PRIX BRIDE ABATTUE				
Course de haies. — 4,000 francs. — 2,700 mètres.				
G. Braquessac.	Maximia	3	60	R. Ferré
A. Botten	Hydravion	3	60	Grant
Jean Cerf	Montferrand	3	60	Berteaux
GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTEUIL				
40,000 francs. — 5,000 mètres.				
F. Bibby	Saint Tudwal	5	70	Lancaster
Julio Bianco	Saintfoicrotte	6	70	*Non part.*
A. Villenave	Dolet II	5	68	*Non part.*
Jean Lieux	King's Cross	5	68	*Non part.*
C. Ranucci	Beauté de Cour	5	68	Prior
Ch. Brossette	Clafouti	5	68	Parfremen
R. Sachot	Masque de Fer	5	68	*Non part.*
J. Hennessy	Louchebem	4	63	W. Head
R. G. Lazard	Golden Fan	4	63	R. Sauval
Louis Bac	Brantebas	4	62	*Non part.*
J.-D. Cohn	Héliogabalus	4	62	W. Escott
A. Eknayan	Boul Mich	4	62	*P. douteux*
A. Eknayan	Jobard	4	62	*Non part.*
J. Hennessy	Kakatoès	4	62	*Non part.*
Bon la Motte	Isolin	4	62	Thibault
Aug. Pellerin	Sorgho	4	62	Duller
F. Bonnaure	Imbroglio	4	62	X...
PRIX HAMILTON				
Steeple-chase. — Handicap. — 4,000 fr. — 4,500 m.				
Prince Murat	Troupier	7	70½	Parfremen
Mlle A. Hutton	Expiation	7	64	X...
G. Wellesley	Ekwanok	5	62	W. Escott
Champonnois	Rip	4	61	F. Rovella

Prévisions pour Auteuil

Prix de l'Aubépine. — HOSTESS, *Les Beaux-Arts.*

Prix Bride abattue. — MONTFERRAND, *Hydravion.*

Grande course de haies. — SAINT TUDWAL, *Louchebem.*

Prix Hamilton. — TROUPIER, *Expiation.*

Prix Mortemart. — PIN, *Kingdom.*

COURSES A LONGCHAMP

Les deux faits saillants de la réunion d'hier sont la défaite de deux candidats au Grand Prix : Bambino et Château Latour, et la belle défense que Stéarine a opposée à Verdier.

Château Latour n'a fini que troisième dans le prix Berteux, et Bambino quatrième, très loin du gagnant Juveigneur. Mais la défaite de Bambino comporte, paraît-il, une excuse : il a eu un léger accident au tournant de Boulogne, et un accident, même léger, devient sérieux quand il s'agit d'un animal susceptible comme le fils de Jacobi.

Verdier a battu très nettement Stéarine dans le prix Mackenzie Grieves, mais après une vive résistance de la pouliche qui a lutté courageusement tout le long de la ligne droite. Voilà donc la fille de Saint Just réhabilitée de son échec du prix de Diane, où elle avait si complètement trahi la confiance de son entraîneur. Sur la foi des essais son écurie la préférait à Quenouille. Il sera intéressant de la revoir lundi dans le prix de Malleret avec quelques-unes des pouliches qui ont fini devant elle dans le prix de Diane et le prix La Rochette.

Passebreul, qui paraît se comporter mieux dans les lots très peu nombreux, a gagné le Handicap Limité, après avoir mené de bout en bout et résisté à une bonne attaque de Samouraï.

Résultats du mardi 24 juin 1919

PRIX DU BOIS

A réclamer — 3,000 fr. — 1,600 m. env. (P. P.).
1 MARMOTTE, L. Robilliard.....
(Marsh) .....G. 14 50 6 50
2 Gardeuse (F. Gill).
10 longueurs.

PRIX BERTEUX

7,000 francs. — Dist.: 3,000 mètres env. (G. P.)
1 JUVEIGNEUR, R. Balsan.....G. 21 50 12 50
(Bellhouse) .....P. 15 » 9 »
2 *Paradoxe II* (E. Allemand).....P. 32 » 8 50
3 Château Latour (Mac Gee) ; 4 Bambino (A. Lane).
— Non placé : Dolphin (Garner).
4 longueurs ; 4 longueurs ; 8 longueurs.

PRIX MACKENZIE-GRIEVES

5,000 francs. — Dist. : 2,000 mètres env. (M. P.).
1 VERDIER, A. Pellerin.....G. 13 » 6 50
(Bellhouse) .....P. 12 50 6 »
2 *Stéarine* (Mac Gee).....P. 12 50 9 »
3 Tais Toi (Sharpe) ; 4 Maid of Honour (Garner).
1 longueur ; 6 longueurs ; 2 longueurs.

HANDICAP LIMITE

(4 ans et au-dessus)
10,000 francs. — Dist. : 3,000 mètres env. (G. P.).
1 PASSEBREUL, baron de Rothschild.
(Mac Gee).....G. 40 » 16 »
2 Samouraï (Garner) ; 3 Zizanie II (Marsh).
2 long. 1/2 ; 1 longueur.

PRIX DE CHATOU

A réclamer. — 3,000 fr. — 3,000 mèt. env. (G. P.)
1 AMANCE, marquis de Béjarry.....
(Goulpeau) .....G. 12 50 6 50
2 Gardeuse (F. Gill) ; 3 Clarkie (Thuau).
4 longueurs ; 8 longueurs.

PRIX DE RUEIL

4,000 francs. — Dist. : 2,400 mètres env. (P. P.).
1 BLUETTE, I. Gagé.....G. 59 » 30 50
(Bellhouse) .....P. 22 50 11 »
2 *Prim Maiden* (Mac Gee).....P. 30 50 19 »
3 *Dancing Maid* (O'Neill).....P. 22 50 12 50
4 Hors Texte (Garner). — Non placés : Petit Poste (Sharpe) ; Dobroudja (E. Allemand) ; Randolph II (A. Lane) ; Gvillers (M. Barat).
1 long. 1/2 ; 2 longueurs ; 3 longueurs.

L'AFFAIRE THOMAS, TOQUÉ ET CONSORTS

Au 2e Conseil de guerre les interrogatoires continuent

Successivement Georges Resselle, Mme Tassot et son fils, Mme Giraudeau, Lobjois et Mme Faure répondent aux juges.

Toute l'audience d'hier a été consacrée à des interrogatoires d'inculpés. Resselle, qui fut l'employé de Mme Alice Aubert, en même temps que son ami, avoue ; mais il prétend qu'il n'a agi qu'à l'instigation de cette dernière.

Mme Tassot, femme d'un maire fusillé ; son fils, Emile ; Mme Giraudeau et le garde champêtre Lobjois ont à répondre d'une dénonciation calomnieuse. Ils ont accusé M. Beaugé d'avoir donné asile à deux aviateurs français. M. Beaugé faillit être fusillé par les Allemands, mais la vérité fut découverte : c'est M. Tassot qui avait accueilli les deux Français ; il fut condamné à son tour et fusillé. Les survivants de ce drame viennent dire aujourd'hui qu'ils ont été de bonne foi, et que c'est M. Tassot, le maire fusillé, qui avait déclaré le premier que c'était Beaugé l'hôte des aviateurs français.

Mme Faure, née Hélène Belle, a le privilège d'avoir été condamnée à quinze ans de travaux forcés par les Allemands et de comparaître pour les mêmes faits devant le deuxième conseil de guerre. Elle a fourni des indications aux Allemands — elle le reconnaît — mais aussi dans quelles conditions : enfermée, frappée à coups de plat de sabre jusqu'au sang.

La mort du jeune Chauveron

M. Fortin a renvoyé devant la Chambre des mises en accusation les ouvriers Alexandre Rousseau et Léon Devris, inculpés de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans le vouloir. Le 20 mai dernier, ils avaient causé la mort du jeune Maurice Chauveron, âgé de treize ans, en lui insufflant de l'air comprimé dans le corps.

Les examens du baccalauréat

Les lycées, collèges et écoles ont congé aujourd'hui.

Mais, en raison de l'impossibilité de changer l'organisation des examens pour le baccalauréat, les compositions écrites auront lieu aujourd'hui, comme il avait été antérieurement décidé.

A VENDRE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
derrière tribunes Longchamp, à 80 m. au-dessus Seine. Face au soleil matin au soir. Panorama sans rival sur bois Boulogne, Paris, et d'Argenteuil jusqu'à Meudon. 2 minut. stations Coteaux et Val-d'Or. 50 communicat. Paris p. jour 25-30 minut. *Villa style pur Louis XVI* constr. 1912, entourée grands arbres, superf. 6.500 m., 5 ch. à c., hall-salon haut 6 m., décorations marbre genre Trianon, salon dames, s. à m., gr. atelier artiste long 14 m., haut 6 m., avec balcon, terrasse 12 m. long. Véranda vitrée sur terrasse formant toit. Chamb. domest., de bain., cuis., cave, etc. Chauff. centr. Electr. Gaz. A coûté 450.000 fr. A vendre 300.000. Un quart comptant. S'adresser Rouan, 118, boulevard de Clichy. Téléphone : Marcadet 01-45.

VENTES D'IMMEUBLES

USINE à vendre à 7 kilom. de Paris. Superficie 3.000 mètres environ, dont partie couverte par constructions entièrement neuves. Prix : 520.000 francs. S'adresser à M. MALLEVILLE, 51, boulevard Malesherbes. Téléphone : Wagram 75-27.

FAITES VOS RÉSERVES POUR L'HIVER
COKES provenant exclusivement de la Société du Gaz de Paris garanti non récupéré.
TARIF OFFICIEL. — Grésillon, 8 fr. — N° 0, pour salamandre, godin, 8 fr. 60. — N° 1 et n° 2 pour chaudière et chauffage central, 8 fr. 55 et 8 fr. 50 l'hectolitre, rendu à domicile, pourboire en plus, 0 fr. 10 par étage
JEAN WAEGELI, 61, av. de Saint-Ouen, Paris.

TISANE BONNARD DÉLICIEUSE LAXATIVE DÉPURATIVE PURGATIVE
2f40 la boîte ds Pharmacies (impôt compris).

CHARBON
La crise du charbon nous menace par la qualité et la quantité. Il est bon de penser à l'hiver et profiter des prix actuels, qui sont au-dessous de la taxe, pour s'approvisionner en coke, qui remplace avantageusement le charbon, et brûle dans tous les appareils. Livraisons rapides à domicile et sur wagon. Etablissements Georges Izarar, 41, rue Taitbout. Téléph. Trudaine 64-58.

A VENDRE c. dép. belle propriété, 45 min. expr. de Paris, 5.000 mq. jard., dép., gar. Lib. de s. Pr. av. Ecr. Vuillemin, 182, faub. Saint-Denis.

AVIS
Etudes électriques chez soi. Diplôme d'ingénieur, dessinateur, monteur (T.S.F.). Situations d'avenir (2 sexes). Demandez brochure grat. C à Institut Radio, rue Perdonnet, 5, Paris.

BONDIS & Cie
45, Avenue de la Grande-Armée, 45, Paris
VENTE — GARAGE — LOCATION
Renault - Delage - Delaunay

J'ACHÈTE l'or jusqu'à 5 fr. ; platine jusqu'à 20 fr. ; argent au cours ; dentiers, 0 fr. 75 la dent ; perles, brillants jusqu'à 2.000 fr. le carat. — GRANIE, 46, rue Lafayette, Paris. — Téléphone : Bergère 48-53.

RÉNOVATEUR ROBINET
TEINTURE INSTANTANÉE Pour CHEVEUX et BARBE
17, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE
L'Assemblée ordinaire s'est tenue le 20 juin, sous la présidence de M. A. Berthelot. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1918 et fixé le dividende comme précédemment à 10 0/0 par action ordinaire libérée de 250 francs. Un acompte de 5 0/0 a été versé en février ; le solde sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1919 aux caisses de la Banque. Le solde bénéficiaire s'est élevé, en comprenant le report antérieur, à 6.027.012 fr. 50, en augmentation de 3.121.309 fr. sur celui de 1917. Sur ce bénéfice, le dividende aux actions ordinaires et de fondateur absorbe 2.469.367 fr. 50, les réserves et fonds d'amortissement reçoivent 1.958.328 fr. 99, et 1.321.977 fr. 67 sont reportés à nouveau. Le rapport passe en revue la situation économique de la Chine au cours de l'année 1918 et mentionne le développement très satisfaisant des opérations de la Banque.

PIANOS GILBERT cordes croisées
OCCASIONS DE TOUTES MARQUES
ATELIERS DE RÉPARATION :
115 et 113, rue de Vaugirard. — PARIS

PASTILLES MIRATON
Constipation
3 fr. CHATELGUYON 3 fr.

Réglisse pectorale L. B. AU GOUDRON
Essayer ces petites Pastilles c'est les adopter. LA BOITE : 90 centimes
Exiger sur la bande de la Boîte la Signature **L. B.** *en vert.*
DANS LES PHARMACIES

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
Tirages du 23 juin 1919
Les obligations désignées ci-après sont remboursables par les Lots suivants :

Communale 3 % 1906...	26.405	200.000 fr.
Communale 2,60 % 1892	364.529	100.000 —
Foncière 2,80 % 1895...	375.552	100.000 —
Communale 3 % 1912..	1.706.378	100.000 —

La liste complète sera publiée dans le BULLETIN OFFICIEL des Tirages du Crédit Foncier qui paraît le 1er et le 16 de chaque mois et donne les numéros de tous les titres sortis aux 90 tirages annuels, qui attribuent des lots à 5.444 obligations dont 1 est remboursable par 500.000 fr., 8 par 250.000 fr., 6 par 200.000, 5 par 150.000 et 70 par 100.000 fr.
Prix de l'abonnement : 2 fr. par an
S'adresser : 19, rue des Capucines, Paris.

SALLES DE THÉATRE FÊTES
HOTEL LUTETIA MARIAGES — LUNCHS SOIRÉES BALS BANQUETS DE 50 à 1.000 COUVERTS

MARIAGES riches et pour toutes situations. Maison de confiance. De 2 à 6 h. Mme Carlis, 64, rue Damrémont.

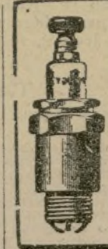

AUTOMOBILISTES ! ATTENTION :
80 % des Constructeurs d'automobiles emploient la
BOUGIE EYQUEM
85 % des Voitures au Front en étaient munies !
EN VENTE dans tous les GARAGES

EXCELSIOR
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléph. Gut. : 02-73 — 02-75 — 15-60
PUBLICITÉ, 11, bd Italiens. Tél. Gut. 12-45. Cent. 80-88
TARIF DES ABONNEMENTS :
France.... 3 mois, 14 fr. ; 6 mois, 26 fr. ; 1 an, 50 fr.
Etranger. 3 mois, 23 fr. ; 6 mois, 42 fr. ; 1 an, 80 fr.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Paris. VERDIER, imprimeur, 18, rue d'Enghien.

LES SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

MATINÉES

Grand-Guignol, 14 h. 30 ; Arlequin, 15 h. ; Olympia, 14 h. 30 ; Marivaux, 14 h. 30 ; Electric, 14 h., même spectacle que le soir.

LA SOIRÉE LA SEMAINE

OPÉRA

Place de l'Opéra. Tél. Louvre 07-05. Métro : Opéra.

Loges : 21 fr. 50, 19 fr. 30, 18 fr. 20, 14 fr. 90, 13 fr. 80, 7 fr. 85, 4 fr. 90. Baignoires : 18 fr. 20. Fauteuils orch. et balc., 20 fr. 40. Stalles : 13 fr. 80, 7 fr. 95, 4 fr. 40, 2 fr. 75.

20 heures, **LA DAMNATION DE FAUST**, légende dramatique, musique de Berlioz, adaptée à la scène en 5 actes et 10 tableaux, par M. Raoul Gunsbourg.

Faust, sur le point de s'empoisonner, a conclu un pacte avec Méphistophélès ; si celui-ci lui rend le bonheur, Faust est à lui. Il lui fait connaître Marguerite, dont il tombe amoureux. Sur la menace de Méphisto, que Marguerite sera mise à mort, Faust consent à signer le pacte infernal, et les deux compagnons partent sur les chevaux d'enfer pour la course à l'abîme.

Marguerite	Mlle Madeleine Bugg
Faust	MM. Franz.
Méphistophélès	M. Renaud.
Brander	Cerdan.
Un récitant	Mahieux.

Jeudi 26, relâche ; vendredi 27, 19 h. 45, *Samson et Dalila, la Tragédie de Salomé* ; samedi 28, 19 h. 45, *Salammbô* ; dimanche 29, relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE

2, 4, 6, r. Richelieu. T. Gut. 02-22. Mét. : Palais-Royal.

Loges : 14 fr. 50, 11 fr., 10 fr., 8 fr., 7 fr., 5 fr. Fauteuils d'orch. et balcon : 12 fr., 11 fr. 2e, 3e, 4e étages, places de 5 fr. à 1 fr. 10 % en plus pour le droit des pauvres, plus la taxe de guerre.

19 h. 45, **LES PERSES**, d'Eschyle, pièce en vers, de MM. Silvain et Jaubert, musique de Xavier Leroux.

L'armée des Perses, que commande le roi Xerxès, a été anéantie par les Grecs. A la Cour des Perses, c'est le deuil et l'angoisse. Et Xerxès, en fuite, revient, honteux et déplorable survivant du désastre.

Atossa	Mme Louise Silvain.
L'ombre de Darius	MM. Silvain.
Le messager	Alb. Lambert fils.
Xerxès	De Max.
	Ravet, A. Polack.
Le chœur des vieillards	Alcover, Dorival.

BLANCHETTE, comédie en trois actes de M. Brieux.

Le cabaretier Rousset fait donner à sa fille Blanchette une « brillante éducation ». A dix-huit ans, pourvue de diplômes, elle retourne chez elle, en attendant la place d'institutrice promise par le gouvernement. La place ne vient pas. Rousset, brutal et égoïste, regrette l'argent qu'il a dépensé. Blanchette se choque de ce qu'elle voit et entend, en un milieu qui n'est plus le sien. Epuisée par les querelles et les mauvais traitements, la jeune fille quitte le domicile paternel, mais, meurtrie, exposée à toutes les tentations, elle ne tarde pas à venir demander son pardon. Elle se mariera.

Lucie Galoux	Mmes Maille.
Mme Jules	Lherbay.
Elise Rousset	Guintini.
Mme Rousset	Cather. Fontenay.
Rousset	MM. de Féraudy.
Morillon	Sibiot.
Le cantonnier	Croué.
Auguste Morillon	Georges Le Roy.
Le facteur	Falconnier.
M. Galoux	Lafont.
Jacques Galoux	René Rocher.

Jeudi 26, mat., 13 h. 30, *Zaïre, les Femmes savantes* ; soirée, 20 h. 30, *Amoureuse* ; vendredi 27, 19 h. 45, *les Sœurs d'amour* ; samedi 28, 20 h. 15, *le Petit Chaperon Rouge, l'Indiscret* ; dimanche 29, 13 h. 30, *le Sourire du faune, Primerose* ; soirée, 19 h. 45, *les Sœurs d'amour*.

OPÉRA-COMIQUE

Place Boïeldieu. Tél. Gut. 05-76. Métro : 4-Septembre.

Loges : 15 fr. 90, 7 fr. 95, 5 fr. 75. Baignoires : 13 fr. 70. Fauteuils d'orch. et balcon : 15 fr. 90, 13 fr. 70. Parterre : 6 fr. 85 ; 2e, 3e, 4e étages : 10 fr. 40, 7 fr. 95, 5 fr. 50, 3 fr., 1 fr.

19 h. 45, **LA FILLE DE MADAME ANGOT**, opéra-comique en 3 actes, paroles de Clairville, Siraudin et Koning, musique de Charles Lecocq.

Clairette, la fille de feu Mme Angot, élevée par les soins des gens de la Halle, doit épouser le coiffeur Pomponnet. Mais elle aime Ange Pitou, le chanteur populaire royaliste, et elle s'ingénie à faire renvoyer la noce. C'est ainsi qu'elle se fait arrêter à la place d'Ange Pitou pour avoir chanté une chanson subversive. Le chansonnier a d'ailleurs pour protectrice Mlle Lange, favorite de Barras et maîtresse du financier Larivaudière. Elle est amoureuse de Pitou, qui ne la connaît pas. Lorsqu'elle apprend que Clairette est éprise de Pitou, elle jure de se venger ; mais Clairette croit que Pitou répond aux avances de la jeune femme. Jalouse, elle révèle à Larivaudière l'intrigue entre Pitou et Mlle Lange et reprend son Pomponnet.

Clairette	Mme Edmée Favart.
Mlle Lange	Mérentié.
Amaranthe	Bourguignon.
Javotte	Villettc.
Thérèse	Billa-Azéma.
Cydalise	Marzanne.
Delaunay	Colas.
Mme Herbelin	Parry.
Hersilie	Gayas.
Babet	Bernard.
Ange Pitou	MM. Tirmont
Larivaudière	Allard.
Pomponnet	Pujol.
Louchard	Azéma.
Trenitz	Mesmacker.
Cadet	Bourgeois.
Berteaux	Donval.
Guillaume	Lys.
Un officier	Raymond.
Un incroyable	Eiol.
Un cabaretier	Barthez.

Liparra, et le corps de ballet.

Chef d'orchestre : M. Masson

Jeudi 26, mat., 13 h. 30, *la Tosca, Il était une bergère* ; soirée, 19 h. 45, *Manon* ; vendredi 27, 20 h., *les Contes d'Hoffmann* ; samedi 28, 19 h. 45, *Pelléas et Mélisande* ; dimanche 29, matinée, 13 h. 30, *Madame Butterfly, Il était une bergère* ; soirée, 19 h. 45, *les Noces de Figaro*.

ODÉON

Place de l'Odéon. Tél. Fleurus 08-32. Métro : Odéon.

Loges : 4 pl., 30 fr. ; 5 pl., 20 fr., 17 fr. 50 ; 6 pl., 18 fr., 21 fr. ; 7 pl., 56 fr. ; 8 pl., 64 fr., 21 fr. Fauteuils d'orch. : 7 fr. Balcon : 8 fr. et 6 fr. ; 2e, 3e, 4e étages : places de 3 fr. 50 à 1 fr. 25.

20 heures, **LE CRIME DE POTRU**, drame en 4 actes, de M. Charles-Henry Hirsch.

Le soldat Potru, étant en état d'ivresse, a tué son sergent. Le meurtre n'a eu qu'un témoin, Charonneau, qui aide son camarade à égarer les soupçons. Les deux hommes, libérés ensemble, habitent avec leurs parents le même village. Mais les parents de Potru sont de riches fermiers, et la mère de Charonneau est pauvre. Charonneau force Potru à l'embaucher ; il essaie de séduire sa jeune femme, faisant ainsi payer cher à son compagnon le service qu'il lui a rendu. Potru, qui a la conscience bourrelée de remords, veut se dénoncer, mais son grand-père l'en empêche et fait promettre à Charonneau de laisser son petit-fils tranquille, sous la menace que si Potru se dénonce, il livrera également Charonneau.

La mère Charonneau	Mmes Kerwich.
Totnon	Colliney.
La Mathieu	Barsange.
Jean-Baptiste Potru	MM. Vargas.
Jean Potru	Grétillat.
Lucas	Duard.
Carpentier, caporal	Jean d'Yd.
Charonneau	Chaumont.
Gavois, soldat	Berthier.
Bazein, soldat	George Scey.
Jean-Mathieu Potru	Dauvillier.
Gaspard, adjudant	Paupelix.
Clerc, sergent	Drain.

Jeudi 26, matinée, 14 h., *On ne badine pas avec l'amour* ; soirée, 20 h., *le Crime de Potru* ; vendredi 27, 20 h., *Monsieur Césarin, écrivain public* ; samedi 28, mat., 14 h., *Monsieur Alphonse, les Roses rouges* ; soirée, 20 h., et dimanche 29, matinée, 14 h., *le Crime de Potru* ; soirée, 20 heures, *la Vie d'une femme* ; lundi 30, 20 heures, *l'Arlésienne*.

TRIANON-LYRIQUE

(Subventionné par la Ville de Paris)

80, Bd Rochechouart. Tél. Nord 33-62. Métro : Anvers.

Baignoires, 15 fr. Loges et balcon, 10 fr. Fauteuils d'orchestre 1re série, 12 fr. ; 2e série, 10 fr. Fauteuils 1er balcon, 1er rang, 8 fr. 25 ; autres rangs, 6 fr. 25. Fauteuils 2e balcon, 2e rang de face, 4 fr. ; 1er rang de côté, 3 fr. 50 ; autres rangs, 3 fr. Galeries, 2 fr. Location : 0 fr. 50 en sus. Taxe d'Etat en plus.

20 h. 15 **PARIS-NEW-YORK**, comédie musicale en 3 actes, tirée de la pièce de M. Francis de Croisset et Emmanuel Arène, par Jean Bénédict, musique de M. Robert Alger.

Pour redorer le blason des de Roncevaux, le fils du duc consent à épouser une riche Américaine, Desdemone, qu'il n'aime pas. Mais le frère de Desdemone, Harry, s'éprend d'Hélène, la fille du duc. Celui-ci s'oppose au mariage d'Hélène avec le jeune Américain, ne voulant pas deux mésalliances dans sa famille. Finalement, tout s'arrange : le jeune de Roncevaux rompt ses fiançailles avec Desdemone, qui épousera un de ses compatriotes, et Hélène deviendra la femme de Harry.

Hélène de Roncevaux	Mlles Lucy Vauthrin.
Desdemone	Maguy Warna.
Duchesse de Roncevaux	Jane Ferny.
Yolande	Beyre.
Micheline	Tchernova.
Odette	Kerlé.
Harry Belroe	MM. Vallès.
Roland de Roncevaux	Pierre Maudru.
Duc de Roncevaux	Sainprey.
Vicomte de Radieuse	Cardi.
Napoléon Belroe	José Théry.
Jérémy Jeffield	Seylis.
Bertrand	Darthez.
Bernard	Sylvère.
Sambo	Gregory.

Chef d'orchestre : M. Frigara

Tous les soirs, à 20 h. 15, et dimanche, en matinée, à 14 h. 15, *Paris-New-York*.

AUTRES THÉATRES

Vaudeville, 20 h. 45, *le Mari, la Femme et l'Amant*.
Variétés, 20 h. 30, *Un Mariage parisien*.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30, *les Demi-Vierges*.
Châtelet, 20 h., *les Millions de l'oncle Sam*.
Athénée, 20 h. 40, *le Couché de la mariée*.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30, *Phi-Phi*.
Gymnase, 20 h. 45, *le Secret*.
Palais-Royal, 20 h. 30, *la Présidente*.
Sarah-Bernhardt, 20 h. 30, *Napoléonette*.
Renaissance, 20 h 30, *Chouquette et son as*.
Ambigu, 20 h. 30, *le Système D*.
Marigny, 20 h. 30, *Aladin ou la Lampe merveilleuse*.
Apollo, 20 h. 30, *la Reine joyeuse* (Jane Marnac).
Théâtre de Paris, 20 h. 30, *le Roi des Palaces* (Dearly)
Edouard-VII, 20 h. 30, *l'Ecole des Satyres*.
La Potinière (7, r. Le-Peletier-le-Grand), 20 30, *Danseront-ils?*
Th. Femina, relâche pour répétitions de la revue.
Capucines, 20 h. 45, *le Bonheur de ma femme*.
Grand-Guignol, 20 h. 30, *Hara-Kiri, Dead-heat*.
Scala, 20 h. 30, *Madame l'Ordonnance*.
Th. des Arts, relâche pour répétitions de *Verdun*.
L'Abri, 20 h. 45, *Fraîche et joyeuse*.
Th. Impérial, 20 h. 30, *les 7 baisers capitaux*.
Ariequin (42, r. Douai), 20 h. 45, revue de Davin de Champclos et Mérall.
Cluny, 20 h. 30, *la Dame du 23*.
Déjazet, 20 h. 30, *Amour et Cinéma*.

SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère, *Folies en tête*, revue à gd spectacle.
Olympia, mat. et soir., *Revue des Attractions*. 20 Nos.
Casino de Paris, *la Revue* (Spinelly, Dorville, Serjius).
Concert-Mayol, 20 h. 30, *Un mari monte*, de Rip, joué par Prince Rigadin. Partie de concert.
Palace-Théâtre (r. Mogador), 20 h. 45, grande revue (Fiory, Chevalier).
Cigale, *Merci tout de même*, rev. (Boucot, Florelle, Merindol, H. Juillen, Bl. Ritier).
Ambassadeurs, 20 h. 30, *la Revue shocking*.
Cirque Médrano, t. l. soirs. Mat. jeudi, dim. et fêtes.
La Pie-qui-Chante, 20 h. 45, Charles Fallot. La Revue.
Perchoir, la Revue *au trot !* (J. Bastia, Denise Grey).
Lune Rousse, 21 h., la Revue, les Chansonniers.
Alcazar (Ch.-Elysées), skating dancing. Mat. et soir.

CINÉMAS

Gaumont-Palace, 20 h. 15, *Drame au pays de l'ivoire*, avec Sessue Hayakawa ; *Charlot voyage*, par Charlie Chaplin.
Salle Marivaux, 20 h. 30, *Intolérance*.
Electric-Palace (5, Bd des Italiens), tous les jours, *Drame au pays de l'ivoire*, avec Sessue Hayakawa.

Excelsior publie, tous les samedis, le programme détaillé de tous les théâtres et spectacles, avec l'indication des prix des places, numéros de téléphone, moyens de communication, l'analyse sommaire et la distribution de la pièce.

Se reporter au numéro du samedi 21 juin pour les théâtres où il n'y a pas eu de changement de spectacle.

ABONNEMENTS DE SAISON

Afin d'éviter à nos lecteurs les inconvénients qu'ils pourraient rencontrer pour se procurer « Excelsior » dans certaines localités, nous avons créé des abonnements de saison au tarif suivant :

1 semaine..	France..	1 fr. 25	Etranger..	2 fr.
15 jours.....	—	2 fr. 50	—	4 fr.
1 mois.....	—	5 fr. »	—	8 fr.

Dans l'impossibilité de faire recouvrer ces sommes, prière de vouloir bien accompagner toute demande du montant de l'abonnement.

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES D'"EXCELSIOR"

AVIS IMPORTANT

1° En aucun cas, « EXCELSIOR » ne se charge de recevoir ni de réexpédier la correspondance des Petites Annonces.

2° **Nous n'acceptons, jusqu'à nouvel ordre encore, aucun texte de « Petite Annonce » qui n'aura pas été soumis préalablement au visa du Commissaire de Police :**

A PARIS, du quartier de l'auteur de l'annonce ;

Dans les **DEPARTEMENTS**, au visa du commissaire de police de la localité ou, s'il n'y en a pas, au visa du commissaire spécial désigné par le préfet.

N. B. — Une simple légalisation de signature ou le visa du maire ne suffit pas.

(Cette reglementation est imposée à la presse par mesure de sécurité nationale.)

Sans indication particulière pour la date d'une insertion isolée, nous insérons le mercredi suivant la réception de l'ordre. En nous adressant une commande pour plusieurs insertions, si elles ne doivent pas être consécutives, nous préciser les semaines choisies.

GENS DE MAISON 2 fr. la ligne

On dem. f. de ch. courant blanch. repassage lingerie. Ecr. Magdelaine, 42, aven. B.-Boulogne.

DEMANDES D'EMPLOI 2 fr. la ligne

..... *GÉRANT* .....

très au courant d'industrie hôtelière, café, casino, kursaal, demande emploi soit pour saison, soit pour emploi définitif. (Se déplacerait.) Références. — Ecrire BOUCHARD, 80, rue Vauvenargues, Paris (18e)

Mr 19 ans même maison, chef service achat nouveautés, dem. même emploi ou représentation, gérance, emploi de confiance, Paris, province, colonies. Ecrire Pavé, 16, rue Carnot, Groslay (S.-et-O.).

Masseur, professeur de culture physique, donne soins à domicile. Méthode infaillible pour assurer svelteese du corps. — Ecrire : Darbois, 43, rue Bossy-d'Anglas.

Dlle 26 a., b. éd., b. él., ay. voy., dés. pl. Dlle de Dle, préf.p.pers.sle Gamard, p.rest., Choisy-le-Roi.

Dlle dist., instr., mus.parf., franç., angl., allem., ayt voyagé Amér., Angl., dés. situat. interpr., secrét., dame comp.ou sim. Ec. Kleyr. Mersch, Luxembourg.

Jne fille 29 a., éduc. et fam. exc., parl. angl., chant, brev. inst., 3 dip. C. R., dem. pl. près jeune femme ou dame, voyagerait même étranger. Mlle BAUDOIN. 51, rue Jules-Bodereau, Le Mans.

Capitaine démobilisé, Légion d'honneur, croix guerre, 35 ans, très au courant administration, comptabilité, affaires Afrique Nord, recherche situation commerce ou industrie. Excellentes références. — Ecrire à M. JACQUEMOT, à Montrejean (Haute-Garonne).

Ingén. 45 ans, récem. démob., dem. emp. compt. ou repr., préf. méc.ou élect. Flamant, 67, r. Provence.

Mr 30 ans dem. emp. de conf. gérance ou représ. Paris, province, étrang. André, bur. 74, Paris.

Dactylo chez elle cherche travaux copies toutes quantités ; possède Ronéo. Roineau, 19, r. Albouy.

Bon comptable demande petite comptabilité. ZACK, 137, rue du Mont-Cenis, Paris, 18e

Ex-voyag. av.-guerre, off. démob. 39 ans, réf. 1er ordre, reprend. voyag. ou collab. activ. affaire intéress. C. VICTOR, 2, avenue de Sully, Chaville (S.-et-O.)

Représentant métaux bien introd. quincaill., plomb. Paris adj. carte. — F. STŒCKEL, 42, rue Raymond, La Varenne (Seine).

Deux filles françaises désirent place dans famille américaine. Voyageraient. Hervo Angélique, chez Mme Drouet, 52, rue Saint-Maur, Paris (11e).

Démobilisé : ancien commerç. av. client. sur place Bordeaux et les environs demande être représentant, dépositaire ou voyageur pour les articles de fournitures literie ou étoffes d'ameublement. Ecrire : R. Trapé, 61, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux.

..... MODERNISEZ VOTRE PUBLICITÉ .....
Rédaction d'annonces, articles, catalogues, etc. ... Mise au point projets, circulaires, correspondance. ..... Lancement de marques, par technicien ..... Prix forf. Ecr. : Ercé, 48, r. du Printemps, Toulouse.

Chef comptable demande une ou plusieurs comptabilités. Ecr. Philippe, 116, rue Ordener.

Comptable cap., b. éduc., conn. anglais, cherc. empl. st. Mlle Ser, pension Stern, 1, rue Croix-Faubin.

Comptabilité à forfait par chef comptable-expert. Ecrire : JUSTE, 50, rue Montorgueil, Paris.

Costumes, lingerie, neuf, arrange, coupe, essay., dem. journ., nourrie midi. Lassalle, 17, r. Chéroy.

Confiseur-chocolatier dem. emploi de chef chocolatier conn. la fabricat. de tous genres de chocolat. — V. L., 5, rue Michel-Peter, Paris, 13e.

Jne fem. intell., act., s. conn. spéc., ay. not. espagn., dem. pl. caiss. ou empl. simil. d. hôt. Paris, prov. ou col. Fer. st. 1 m. au pair p. pr. cour. Servais, 18, r. Gabrielle, Paris.

Dame 40 ans, très bonne éducation, instruite, connaissant à fond couture, lingerie, désire pl. gouvernante ou compagnie près dame souffr. ou enfants. — Mme DE WEGHE, 25, rue Brézin.

Ingénieur E. C. P. 40 ans, connaissant mécanique fonderie, matériel fonderie, cherche situation directeur, chef bureau études, France ou étranger. Ecrire : Persius, Letter Box, 22, r. St-Augustin, Paris.

François, 7, rue Marivaux, fait tous travaux de peinture et tapisserie à façon. (Prix modérés).

J. f. secrét., exc. référ., dactylo, compt., pas sténo, cherche situat. anal., préf. arrond. 1er, 2e, 8e, 9e ou 16e. Ecrire Sandoz, 41, boulevard Victor.

OFFRES D'EMPLOI 3 fr. la ligne

Pour créer chez soi affaires par correspondance, écr. Publicité E. Gabriel, Service 3, Evreux (Eure)

On dem. au Kinographe élèves opérateurs p. cinémas, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 8 h., 1er étage.

Rts sérieux, forties commiss., dem. p. huilerie et savonnerie. Ecr. J. Freissinier-Dominguez, Salon (B.-du-R.)

Pour établir travaux lucratifs, copies, etc., écrire à Dauphin, 5, à Lomont, par Baume (Doubs).

Apprenez comment vendre par corresp., créer affaires lucratives chez vous, sans besoin capital ni quitter emploi, et GAGNEZ plusieurs fois ce que vous recevez actuellement. L'ECOLE SCIENCES COMMERCIALES, 15, rue du Louvre, Paris, la seule acceptant inscriptions à l'essai, garantit succès et résultats immédiats. — Demandez brochure.

Office, 12, r. ANCIENNE-COMEDIE, offre engagements sérieux a débutants theatre.

CINEMA dem. début., 17, r. La Rochefoucauld, 3 à 5.

Sténo homme disposant de quelques heures par jour, 32, rue Sambre-et-Meuse. Métro Combat.

On dem. : 1° chimiste p. recherch. prod. de beauté ; 2° fabric. p. dépilatoire et div. d'apr. formules. Amblard, 41, av. de Toulouse, St-Gaudens (Hte-Gar.)

REPRISE DES AFFAIRES
On fait appel : 1° Dans chaque département, à un homme actif, capable d'être le correspondant général d'un organisme utile et apprécié ; 2° A tous producteurs et fabricants français cherchant débouchés en Grande-Bretagne ; 3° A tous agents commerciaux, courtiers, courtières ; 4° A toutes personnes dépourvues d'aptitudes professionnelles, disposant de leur temps, et à la recherche d'un moyen pratique d'exercer leur activité. — Cet avis vous intéresse-t-il ? Si oui, écrivez, en mentionnant le point qui vous concerne, à ..... AURORA Co
89, New Oxford Street, Londres W. C.

Nlle revue dem. collab. et corr. Ecr. (Joindre 0 fr. 50 p. spécimen) Office, 12, rue Ancienne-Comédie.

On dem. pers. sér. p. bébé 14 mois. Bon. réf. exig. Se prés. le mat. Chappat, 34, r. des Carrières, Suresnes.

On dem. sténo-dactyl. Laroche, 14, rue Aug.-Laurent.

Sténo-dactylo instruite, bon style et aptitudes commerciales. — M. Marquay, 6, rue du Hanovre.

SUCCESSIONS, TESTAMENTS 5 fr. la ligne

Avocat spécialiste, 4, square Maubeuge, 4, Paris.

LEÇONS 3 fr. la ligne

Artiste peintre (ancien élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts) donnerait leçons de dessin et de peinture ; exécuterait portrait d'après nature, ressemblance garantie, prix modérés. — Ch. Fédry, 28, avenue du Parc-Montsouris, Paris (14e).

Diction, accent. GRAVOLLET, 15, rue Victor-Massé.

Mlle LYNDA de la Comédie-Royale, donne leçons danses mondaines, 13 *bis*, rue Henri-Monnier.

Anglais p. bon prof., 12 fr. p. mois, 99, Bd Voltaire.

Professeur anglais démobilisé donne leçons, méthode rapide. — 4, boulevard Saint-Martin.

COURS et INSTITUTIONS 5 fr. la ligne

T.S.F. pr tous : ECOLE RADIO, 69, r. Fondary (15e). Techniq., son pr corr. en 1 mois (génie, marine).

LEÇONS pratiques sur place et par correspondance : commerce, comptabilité, sténo-dactylo, écriture, anglais, français, etc. ECOLE PIGIER, 19, boulevard Poissonnière ; rue de Rivoli, 53 ; rue Saint-Denis, 5 ; rue de Rennes, 147.

Situation lucrative indépendante pr les 2 sexes par l'Ecole Technique Supérieure de Représentation, 58 *bis*, Ch.-d'Antin, Paris, fondée par industriels. Cours oraux et par correspondance. Brochure gratis.

AFFAIRES PAR CORRESPONDANCE 4 fr. la ligne

Pour créer chez soi affaires pr correspondance, écr. Publicité E. Gabriel, Service 3, Evreux (Eure).

HOTELS 5 fr. la ligne

Hotel MIRABEAU, 8, rue de la Paix (Opéra). Restaurant très recherché.

Hotel ROBLIN, 6, rue Chauveau-Lagarde (Madeleine). — Ouvert en 1916.

Hotel MARY, 9, rue Greffulhe, près gare Saint-Lazare et Madeleine. Tout conf. Central 00-83

PENSIONS DE FAMILLE 3 fr. la ligne

Pension de famille. Villa « Libos », à Monsempron-Libos (Lot-et-Gar.). Parc, potag., biblioth., électr., pêche. Jeux de plein air ; cuisine, garn. p. famille. Ouvert toute l'année. 10 fr. par jour tout compris.

Pens. fam. ch. m. — Bos, Villiers-s.-Marne (S.-et-O.)

P. de fam. bord mer, sél. idéal été. Ecr. Villa Plaisance, chemin de Saint-Jean, La Ciotat (B.-du-R.)

Pens. angl. Miss TRITTON, Le Plein Air, Dieppe, pr pers. dés. appr. angl. Miss Tritton, Le Pl. Air, Dieppe

Prof. lycée, vacances lac, montagne, prend étranger apprendre français. — Roy, 88, rue Chézy, Neuilly.

Dame distinguée offre dans sa propriété en Touraine chambre avec pension. — Ecrire : Me Thierry, 11, rue Théodore-de-Banville.

Cure marine villa bord mer. Fam. pd. pens. Prix mod. Mme Choppin, 55, Esplanade, Berck-Plage.

Dame distinguée, pension famille, belle clientèle, 50.000 fr. de meubles, demande commandite. Ecrire Mme Dauphin, 65, aven. Marceau, Paris (16e).

LOCATIONS 3 fr. la ligne

L'AGENCE IMMOBILIÈRE de PARIS

J.-M. ESNAULT, directeur
152, boulevard HAUSSMANN, 152
délivre la liste exacte et complète de tous les APPARTEMENTS et HOTELS, meublés ou non meublés BOUTIQUES, LOCAUX COMMERCIAUX et INDUSTRIELS à louer dans tous les quartiers de Paris. Renseignements sérieux et tenus à jour. Tarif des informations par trimestre : 50 francs.

L'AGENCE de la MADELEINE
18, RUE ROYALE
PARIS
Connaît et indique tous les appartements meublés ou non à louer dans tout Paris.

Grands et petits appart. à louer. Arch., 14, r. Taitbout.

Dem. appart. maison sans comm. ou hôtel partic. Ent. ou 1er, gdes pièces, gal., 2 sal., sal. à manger., 4 chamb., bain, etc., pr dame veuve s. enfants ; situé belle rue ou av., s. train, mi autob., 7e, 8e, 16e arr. R. d. agenc. Ecr. Ts dét. Mme Ramel, 63, r. Pre-Charron.

LOCATIONS MEUBLÉES 4 fr. la ligne

Lux. garç. mbl. : ch., cab. t., sal., s. bain, 2 entr., conf. m., ch. c. t., tél. Berg. 44-42, m. bourg., 2, cité Rougemont.

Appartement lux. meublé, 3 ch., sal., sal. à manger., bain, conf. mod., 178, avenue Victor-Hugo.

Saint-Cloud, 38, Bd Versailles, appart. mblé : salon, s. à mang., 3 chamb., s. bains, ascens. Conf. mod.

Pavillon meublé, 5 pièces, eau, gaz, jard. Air pur, camp. magn. Renseign., 32, rue Sambre-et-Meuse.

Belle ch. meub. neuf. Elect., chauf. 130 fr. p. mois. 6 fr. p. jour. Confort Hôtel, 6, r. Blancs-Manteaux.

Jolie campagne. Gde villa meub. conf. ; beau jardin ombr. — Oudry, Vernouillet (S.-et-O.). Téléph. 14.

MEUBLES 5 fr. la ligne

20 bis, av. Neuilly, 2 à 5. Sup. mob. mod. à vendre : Chambre, salon, salle à manger, piano, etc.

Meubles XVIIIe et tableaux anciens authent. à vendre bon marché. — Thomas, 32, rue Réaumur.

A v. mobil. compl., 44, r. Villiers, Levallois, 1er ét. à droit.

Armoire pitch-pin bambou 3 p. garn. gl. 3 fac., 2m45 haut., 2m25 large, de 1 h. à 4 h., 18, r. d. Moines (17e)

Salle à manger Henri II noyer, table 3 rall., 6 chais. cuir à vendre. — Concierge, 37, aven. des Ternes.

VENTE et ACHAT de PROPRIÉTÉS 5 fr. la ligne

Le Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais). Terrains à vendre. Plage et forêt. — S'adresser : Société Générale du Touquet, Paris-Plage (P.-de-C.)

Vente, achat propriétés agrément, rapport ; forêts sur littoral. — Louis FAVRE, Antibes.

A vendre belle propriété de campagne à 40 kil. Paris-Ouest. Ecur., rem., élec., source, pêch., chass. 3,000 m. pour 30.000 f. Ecr. Breysens, 48, r. d'Alésia.

A vend. bel établ. d'élev., habit. confort., 50,000 m. de parc. trav. p. riv., source, pêche, chas., élec. à 40 k. Paris-Ouest, 150.000 f. Ec. Breysens, r. d'Alésia, 48.

Calvados. — A vendre château moderne en parfait état, eau, électricité, 10 chambres, garage, tennis, rivière, prairies, belle vue. — LABUTTE, régisseur, Lisieux.

Touraine. Chât. anc. (L.XIV), av. parc clos, cult. 100 h. 230.000 fr. Morais, 24, Bd Heurteloup, Tours.

Anjou. Château hist. (XIIe s.), prox. de l'égl. et du vill. 62.000 fr. Facilité d'y adjoindre une ou plus. fermes. MORAIS, 24, boulev. Heurteloup, Tours.

A v. villa bord OCEAN CHATELAILLON, Charente-Inf., 3 ch. à c., s. à m., sal., cuis., w.-c., cave, remise. 30.000 fr. meublé. 25.000 fr. non meublé. S'adresser BOUCHET, 12, rue Gravel, LEVALLOIS-PERRET.

A VENDRE à Château-Chinon, place Saint-Christophe, altitude 580 mètres, BELLE MAISON BOURGEOISE, comprenant : six pièces au rez-de-chaussée, sept pièces et salle de bain au premier étage. Eau, électricité. Grille avec cour sur façade est. Derrière : buanderie, écuries, remise, garage. Beau jardin en terrasse, vue splendide, réservoirs d'eau, tonnelles. Le tout entouré de murs et en parfait état. JOUISSANCE IMMEDIATE. — S'adresser à M. SOLIER, propriétaire, place Saint-Christophe, à Château-Chinon, Nièvre.

Tr. j. villa mod., jard., nombr. arb. fr., comm., herb. 7 h. De la Roberdière, villa St-Martin, pr. Laigle (Orne).

Occasion exceptionnelle. Jolie maison très confort., 18 p., écur., rem., mais., jardin, nombr. dépend., beau parc et potag., bon mobil. Px 50.000 tout comp. et fac. paiement. Legagneux, 8, rue de Paradis.

Jolie propriété boisée, belle vue, bon air, 4 hect., 50.000 fr. F. Oudry, Vernouillet (S.-et-O.). Tél. 14.

Très BEAU DOMAINE d'agrément. Belle habitation avec parc et propriété de rapport à vendre dans le Tarn-et-Garonne. Très belle situation. Prix : 165.000 fr. Ecrire SOL, ingénieur civil, Montauban.

ALIMENTATION 4 fr. la ligne

Savonnettes parfumées, fabr. tunisienne, odeur orient. tr. agréab. ; la douz. 23 fr. 50 fco domic. c. mand. ; c. remb. 25 fr. Ch. Bessis, 16, r. Pre-Curie, Tunis.

Champagne 1re zone. Carte blanc., 9 fr. ; carte d'or, 9,50 ; goût américain, 11. MOUSSEUX gar. méth. champenoise, 4.95. MARIUS, r. de l'Aqueduc, 17, Paris.

MUSIQUE 5 fr. la ligne

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES ..... même brisés. Ousset, 29, av. Trudaine. Se rend à dom.

J'achète pianos, même en mauvais état. Ecrire G. Vassier, 164, aven. de Versailles, Paris. Urgent.

PIANOS occasion état neuf. SAGNARD, 93, r. de Seine.

POUR DEVENIR PARFAIT PIANISTE COURS SINAT de PIANO par correspondance donne son splend., merv. qual. de style, lect. à vue, sûreté de jeu, *fait tout comprendre*. COURS SINAT D'HARMONIE pour composer, improviser, indisp. à tout musicien. Demandez très intéressant programme gratuit et franco. — L.-R. SINAT, 1, rue Jean-Bologne, Paris.

Piano droit Gaveau, b. état, 69, aven. Grande-Armée.

Achat immédiat au maximum de ts pianos droits et queue. Laillon, 20 *bis*, rue de Chartres, Neuilly.

Orgue américain, 3 jeux, 850 fr. Banjo, 140 fr. Flûte Boehm arg., 260 fr. — Parm, 37, r. d. Mathurins, Paris.

Très beau piano palissandre, cordes croisées, grand modèle, à vendre. S'adresser concierge, 2, villa Ornano, 59, boulevard Ornano, Paris.

OCCASIONS 4 fr. la ligne

Livres. Achat tous genres romans, beaux-arts, dict. Larousse. Encyclop. Edit. luxe. Partitions. Bouquet et Cie, 5, passage Verdeau, Paris.

Achat or, argent, platine, bijoux, pier. fines, dentiers ; prix fort. Rougeau, 206, Bd Pereire, Paris.

Diamants, Perles, Bijoux sont achetés cher par Guitton, 106, av. V.-Hugo. Experts. T. Passy 57-60.

APPAREILS SANITAIRES
Nouveaux prix et livraisons immédiates : Baignoires en fonte émaillée 1er chx, Lavabos, Eviers, W.-C., Chauffe-eau et Ch.-bains. Envoi fco du tarif du 1er mai 1919
Etabl. GIRARDOT-VINCENT
19, rue de Miromesnil (Elysées)
LAVABO « ALBA »

Jolie baignoire tôle acier, émaillée intér. et extér., état neuf. — V. Godard, 95, rue de Flandre.

Beau TABLEAU à vendre, de 2 heures à 6 heures. Me Thierry, 11, rue Théodore-de-Banville.

Gr. bureau américain, 1m52 à rid., Standart-Derby, acaj. avec glace ; faut. à basc. ; import. suspens. gaz ou élect. ; lustre ; gr. meub. toil. 1m15 av. belle glace style, cuv. à renvers. ; mach. à écrire Adler, état neuf. — Concierge, 75 *bis*, avenue Wagram.

5.000 FLUTES à CHAMPAGNE cristal disponibles de suite. — Faire offre : Poinot, 103, rue de Flandre, Paris (19e).

**BÉGAIEMEN